

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :  
4 mois 2 mois 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas  
Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :  
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » sur une  
Réclame . . . . . 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### M. Herriot et l'Allemagne. Un accord entre l'Angleterre et Gandhi. La situation au Brésil.

Le président du Conseil français, M. Herriot, a prononcé hier, après midi, dimanche, à Gramat (Lot), un très important discours, dont on lira plus loin les passages principaux.

A la veille de la session annuelle de l'Assemblée générale de la Société des nations, M. Herriot a examiné les problèmes internationaux qui se posent actuellement.

Après avoir étudié l'état d'esprit de l'Allemagne à la lumière de la note du Reich sur l'égalité de droits en matière d'armements et à la lumière de tant d'événements récents, M. Herriot a dit :

« Des souvenirs s'imposent à notre esprit, souvenirs qui nous ramènent au dernier siècle. De même façon que jadis la Prusse tira partie des conditions qui lui avaient été imposées pour constituer une redoutable armée, principe absolument nouveau, de la même façon le génie militaire de l'Allemagne ne chercherait-il pas à créer aujourd'hui une armée ou même une double armée avec l'intention de frapper au cœur d'un coup définitif l'adversaire visé, celui pour qui l'armée nationale n'est qu'une des formes du civisme ? »

Puis, le premier-ministre français a montré ce que la France, conformément au traité de Versailles, a déjà fait en matière de désarmement.

Il a terminé par des considérations sur l'organisation de la paix et sur la volonté pacifique de la France, volonté maintes fois prouvée : évacuation anticipée des territoires occupés ; abolition des réparations ; traité commercial favorable au Reich.

Samedi, après dix heures de discussion, les délégués hindous et les représentants des parias, réunis à Poona (Bombay), où Gandhi emprisonné fait, depuis mardi, la grève de la faim, sont arrivés à un accord, que le chef nationaliste a aussitôt approuvé. Le seul point délicat sera de savoir si l'arrangement qui est intervenu entre les deux classes ne portera pas atteinte aux droits des autres classes. Dans ce cas, il faudra concilier les points de vue. C'est à quoi s'emploieront le gouvernement britannique et le gouvernement de l'Inde, appelés à régler la question. Quoi qu'il en soit, on peut être sûr que tous les efforts seront faits en vue d'une entente définitive.

L'accord a été aussitôt communiqué au gouvernement britannique. Il stipule que, dans les législatures provinciales, 148 sièges devraient être attribués aux « intouchables », à qui devrait être réservé également un pourcent des sièges de la législature centrale. Le choix des représentants se ferait au moyen d'un système d'électorat primaire. L'accord ne serait en vigueur que pour dix années. Il prévoit également la représentation des parias dans les services publics.

La faiblesse de Gandhi augmentant et son état de santé allant s'aggravant rapidement, sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat pour l'Inde, et le premier-ministre, M. Macdonald, ont examiné, hier dimanche, le texte du projet qui venait de leur parvenir. Hier soir, le communiqué suivant a été publié : « Le premier-ministre, le secrétaire d'Etat pour l'Inde et lord Lothian ont eu une conférence aujourd'hui, à Londres, au sujet de la réponse à faire aux communautés intéressées dans l'accord de Poona entre hindous et « intouchables ». Tous les efforts ont été faits et continuent d'être faits pour éviter tout retard. »

Dans ces conditions, il est probable qu'une décision sera prise avant le conseil de cabinet de mercredi.

Gandhi pourra alors rompre son jeûne. Le chef nationaliste a cependant ajouté que, de même qu'il pouvait signifier un ultimatum au gouvernement de l'Inde, il pouvait exiger du peuple hindou l'acceptation des dernières propositions et qu'il n'hésiterait pas à poursuivre l'accomplissement de son vœu si, durant les mois prochains, les Hindous ne se conformaient pas fidèlement aux conditions posées.

Au Brésil, la lutte reste indécise. De part et d'autre, on annonce des succès « déci-

sifs » qui, en vérité, n'entraînent aucune décision.

Il semble bien que le président-dictateur Vargas, investi du pouvoir suprême à la suite de la révolution d'octobre 1930, ait trop prolongé le régime provisoire, qui a supprimé la constitution fédérale et celles de vingt Etats fédérés de l'Union. Alors que les républiques voisines : l'Argentine, la Bolivie, le Pérou, qui firent leur révolution la même année, sont rentrées en moins d'un an dans l'ordre constitutionnel, au Brésil, la dictature, après avoir aboli la constitution, a donné l'impression de vouloir perpétuer les « vacances de la légalité », malgré les protestations venues de tous les points du pays, de Rio-Grande-do-Sul, de Minas-Géraes, de Sao-Paulo et même de la capitale.

Un moment, on crut au retour à l'ordre normal. On a parlé d'élections fixées à la date, à tout dire éloignée, du 3 mai 1933. Des hommes politiques organisaient déjà des listes électorales. On les emprisonna.

Alors s'est déclenché, le 9 juillet dernier, le mouvement de Sao-Paulo, devenu bientôt le centre du soulèvement « constitutionnaliste ».

Un manifeste fut publié le 14 juillet. « Sao-Paulo, y lisait-on, n'a pas pris les armes pour combattre ses frères très chers des autres Etats ou pour commettre la folie de se séparer du Brésil. Son seul but est de ramener le pays au régime constitutionnel. Ce ne sont pas les partis, c'est l'unité du peuple pauliste, y compris les immigrés qui lui sont attachés par toute sorte de liens, qui a déterminé le mouvement armé dans lequel ont été entraînées toutes les garnisons de l'armée fédérale casernées dans l'Etat... Le nombre inouï des volontaires, jeunes et vieux, qui affluent pour le service militaire et civil témoigne de la résolution des masses populaires elles-mêmes de faire triompher le régime de la légalité. »

Le programme de la contre-révolution constitutionnaliste comporte quatre points essentiels :

1° Restauration des gouvernements civils dans les Etats où les autorités constituées ont été remplacées par des généraux, des capitaines et des lieutenants exerçant avec un pouvoir discrétionnaire les fonctions de gouverneurs, ce qui justifie un des mots d'ordre du soulèvement : les militaires à la caserne !

2° La cessation de l'anarchie et de l'indiscipline militaire ;

3° Rétablissement de l'ordre constitutionnel et élections générales immédiates ;

4° Pour l'exécution de ce programme, remise du pouvoir public à un gouvernement national composé de personnes jouissant d'autorité morale et capables d'assurer à tous les Brésiliens indistinctement les libertés publiques et de pacifier le pays en permettant des élections parfaitement régulières, libres et sincères.

Lors de la révolution de 1930, l'armée et la marine unies avaient pu imposer aux partis une paix d'où n'est malheureusement sortie aucune œuvre de reconstruction. Aujourd'hui, l'armée elle-même est divisée et la guerre civile, étant données les forces en présence, pourrait se prolonger longtemps encore. Quand un terme sera-t-il mis à la lutte fratricide qui déchire le peuple brésilien ?

### NOUVELLES DIVERSES

M. Paul Painlevé, ministre français de l'Air, qui doit assister au douzième congrès international de la chimie industrielle est arrivé à Prague.

M. Mussolini a présidé à Forlì le comité permanent du blé ; il a annoncé que la production du blé a atteint cette année 75,150,000 quintaux, chiffre inconnu jusqu'ici en Italie.

Les financiers américains Norman Davis et Allen Dulles se sont embarqués hier dimanche à destination de l'Angleterre, pour assister à Londres à une réunion du comité d'organisation de la conférence économique mondiale,

## Le problème du désarmement aérien

Les conversations reprennent

Après une interruption de quelques semaines, les conversations entreprises à Genève au sein de la commission aérienne pour la limitation et la réduction des armements aéronautiques d'une part, pour l'organisation d'un contrôle international de la navigation aérienne civile et pour son internationalisation éventuelle d'autre part, vont reprendre et affronter de nouvelles difficultés. Nous avons dit, à plusieurs reprises, dans les colonnes de la Liberté, au début de cette année puis au cours des travaux eux-mêmes, l'importance et la valeur de la tâche entreprise par les délégués des 59 Etats groupés sous l'égide de la Société des nations. Il convient, à la veille de cette seconde partie de la conférence, d'exposer l'aspect des problèmes à résoudre, problèmes qui présentent un intérêt évident à l'égard de la Suisse, puisque notre pays subit, dans ce domaine comme dans d'autres, le contre-coup des décisions qui interviennent entre les principales puissances du continent, soit, en tout premier lieu, entre la France, l'Allemagne et l'Italie.

En matière aéronautique, la question de la réduction ou de la limitation des forces militaires offre un aspect très particulier. A ce propos, la première partie de la conférence de Genève a été caractéristique ; il est vrai que les autres armes, qu'il s'agisse de l'infanterie, de l'artillerie, des troupes motorisées, de la marine de guerre, présentent, elles aussi, des difficultés de tous genres et qu'il n'est pas aisé d'écarter. Mais, en aviation, il est un facteur que nous pourrions appeler technique et qui donne à l'ensemble du débat un point nettement névralgique. En plus des autres armes, l'aéronautique est toujours sujette à des transformations très rapides, à des améliorations constantes, soit à des progrès, soit à son évolution des possibilités marquées. C'est dire qu'une formule qui est vraie en automne 1932 peut être déjà de l'histoire ancienne en été 1933. En face de cette situation de fait, il s'agit donc d'arrêter des considérations susceptibles de se plier à de telles exigences techniques. En outre, dans tous les pays, l'aviation et son développement possèdent un aspect qui ne se retrouve guère chez d'autres nations ; si la doctrine aérienne, dans ses grandes lignes, est, en général, la même dans tous les pays importants, les besoins, par contre, sont différents ; les modes d'emploi, à certains titres, accusent aussi des différences marquées.

Telles sont, notamment, les raisons pour lesquelles, jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible, dans l'ordre des forces aériennes, d'arriver à une entente générale. Y viendrait-on par la suite ? On ne peut évidemment que l'espérer ardemment, en Suisse surtout, puisque dans cet ordre d'idées notre pays, à l'instar de la Belgique et de la Hollande, est l'un des plus ouverts, de par sa situation géographique d'une part, de par ses dimensions très restreintes également, à l'action du bombardement aérien. Mais il ne faut pas se nourrir d'illusions. Abolir ce bombardement aérien n'est pour l'instant qu'une phrase et qu'un vœu. Il convient avant tout d'obtenir une bonne foi générale, un réel désir de parvenir à un résultat.

Il est certain que tous les pays fondent de grands espoirs, dans l'ordre de la défense de leurs frontières, sur l'action de l'aviation militaire. Peut-être même, de temps à autre, exagère-t-on quelque peu l'ampleur de cette action, ses possibilités et les résultats espérés ? Cependant, l'exagération n'est-elle pas permise en pareille matière ? Il faut préciser, en effet, que, en 1914, maints états-majors n'ont pas attaché l'importance voulue à l'aéroplane. On se refusait même à croire, dans certains milieux, à la force de ce nouveau venu ; 1918 a souligné l'erreur des incrédules. Or, on peut donc être porté, en 1932, à suivre un raisonnement contraire. Il vaudrait d'ailleurs mieux, dans le domaine des armes, dans tous les cas, prévoir le pire et s'y préparer, que de hausser les épaules ou d'imiter l'autruche. C'est ce que paraissent faire à notre époque les principaux pays de l'Europe. Les diverses aviations militaires se fortifient et il y a même un paradoxe dans le fait que, à Genève, on tente un effort pacifique, et qu'ailleurs on arme et on attend. Ceux-là même qui affichent le pacifisme le plus ardent entretiennent une escadre volante dont les effectifs méritent le qualificatif d'imposant.

C'est dire que le problème, envisagé d'une façon ou d'une autre, offre des points ardu. Abolir l'aviation de bombardement, ou simplement même le bombardement aérien, serait une première solution. Mais ce ne serait aussi qu'une demi-mesure, n'assurant qu'une sécurité bien précaire. Restreindre l'effectif des forces aériennes nationales, selon un barème à déterminer, n'offre guère plus de chances de succès. L'entente, entre grands pays, rencontrera à cet égard des difficultés innombrables. S'attaquer

alors directement à la technique aéronautique, à la puissance des moteurs, au poids des avions, ce sont là également des solutions hybrides : la première partie des débats de Genève l'ont prouvé.

A l'heure présente, on ne voit donc guère à quel point de vue la commission aérienne pourra s'arrêter, à quelle solution efficace et pratique la conférence de Genève pourra donner la préférence. Puisse les spécialistes groupés à Genève ne pas déclarer cependant la tâche irréalisable.

Dans le domaine de l'aviation civile, les difficultés, hélas ! ne sont pas moins vastes. Tous les pays possèdent, de nos jours, une aviation commerciale très développée, des lignes aériennes prospères, des industries aéronautiques en plein rendement, une aviation sportive dont l'extension est constante. Si toute cette activité poursuit des buts civils, elle est cependant pour la force armée une collaboratrice de premier ordre. Qu'on le veuille ou non, l'aviation civile et commerciale, ses industries et ses multiples organisations constituent des réserves à la cinquième arme. Certains types d'avions commerciaux, volant sur les lignes aériennes, ne demandent qu'à être légèrement transformés pour se métamorphoser en avions de bombardement.

Tous les pays, on le conçoit, qui ont fourni un gros effort et accepté souvent de lourds sacrifices pour se créer une aéronautique commerciale « très développée, en ayant peut-être le secret désir de la « militariser » selon les besoins, ne veulent pas, aujourd'hui, détruire sans autre ce « potentiel » de défense nationale. Or, à cet égard toujours, les formules réunissant l'adhésion générale ne sont pas découvertes. Créer un contrôle international est une mesure théorique, mais pratiquement inefficace. Il serait aisé à une puissance de camoufler ses désirs. Il reste donc la proposition française et la suggestion belge, la première désignant une internationalisation des aviations commerciales de tous les pays, la seconde établissant une internationalisation modérée. Sera-ce là finalement la solution qui permettra l'entente désirable ?

En résumé, ces deux problèmes, dont dépend en grande partie l'avenir de la conférence de Genève, se présentent sous un jour plutôt sombre. Ce ne sera que par une bonne volonté réciproque, et un réel désir de parvenir au succès qu'ils pourront être résolus.

Ernest Nef.

## Au Conseil de la Société des nations

### L'Allemagne et le désarmement

A Genève, les entretiens sur la question du désarmement, telle qu'elle se présente par suite de l'abstention de l'Allemagne, ont continué samedi. Sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, s'est entretenu avec M. Paul-Boncour, ministre français de la guerre, délégué de la France au Conseil. Sir John Simon a mis M. Paul-Boncour au courant de la longue conversation qu'il avait eue, la veille, avec le baron de Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich. Cette conversation n'aurait, assure-t-on, abouti à aucun résultat, et l'Allemagne maintient sa position. Les deux ministres ont ensuite repris les entretiens commencés la veille et ont porté sur les points sur lesquels pourrait être recherchée une politique commune déjà esquissée dans la note française et le memorandum britannique à l'Allemagne, entre la Grande-Bretagne et la France, vis-à-vis de la revendication allemande de l'égalité des droits.

Le représentant de l'Italie au Conseil, M. Aloisi, chef de cabinet de M. Mussolini, après s'être entretenu également sur la question du désarmement avec sir John Simon, a fait visite à M. Paul-Boncour. Les conversations se trouvent donc engagées et préparées, mais les entretiens vraiment importants ne pourront avoir lieu que lorsque M. Herriot, président du Conseil, attendu dans la soirée d'aujourd'hui lundi, sera arrivé à Genève. Elles subiront peut-être un léger temps d'arrêt, puisque sir John Simon devra assister, mercredi, à Londres, à l'important Conseil des ministres qui examinera le remaniement du cabinet à la suite de la démission des ministres libéraux.

### Le Comptoir suisse

Le treizième Comptoir suisse a été clos hier dimanche, à 6 heures. Son succès, qui est allé grandissant, a dépassé tous les précédents comme nombre des exposants, nombre des visiteurs et total des ventes.

### Les zones

Plus de 500 agriculteurs du syndicat des agriculteurs des petites zones ont tenu, hier dimanche, à Douvaine (Haute-Savoie), une assemblée générale. Deux vœux ont été émis à l'unanimité. Le premier demande que les habitants des communes partagées par la nouvelle ligne de douane soient mis en totalité

au bénéfice des avantages concédés aux zones. Le deuxième vœu demande que la vie économique des habitants des zones ne soit aucunement entravée par le cordon fiscal.

## Taxe militaire et permis d'établissement

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

D'après l'article 45 de la constitution fédérale, tout Suisse en possession d'un acte d'origine ou de papiers en tenant lieu a le droit de s'établir dans n'importe quelle localité suisse. Par exception à cette règle, le droit d'établissement pourra être refusé ou retiré à ceux qu'un jugement pénal a privés de leurs droits civiques ou qui ont été condamnés à plusieurs reprises pour des délits graves.

Le Tribunal fédéral n'est pas lié par les motifs de l'autorité cantonale : il apprécie librement le cas, en tenant compte de la nature du délit et en s'inspirant de considérations d'ordre public et de moralité. C'est ainsi que des délits qui ont fait l'objet de condamnations de peu d'importance pourront être considérés par lui comme graves, s'ils démontrent un penchant invétéré à retomber dans les mêmes errements et à violer la loi, une telle attitude étant de nature à troubler la paix et l'ordre publics.

C'est en partant de ce point de vue que le Tribunal a considéré comme un délit grave et comme mettant en danger d'une manière permanente la sécurité publique la conduite d'un cordonnier, Fribourgeois d'origine, établi dans le canton de Vaud, qui était rentré plusieurs fois chez lui pris de vin, causant du scandale en chemin et insultant sans raison les passants, de sorte qu'il avait été condamné deux fois à 10 et 13 jours de prison, notamment pour avoir menacé de mort plusieurs personnes, dont un gendarme.

D'autre part, une mauvaise réputation ou des contraventions de police ne suffisent pas pour qu'on puisse conclure à l'existence d'un délit grave. Dernièrement, le Tribunal fédéral, appelé à juger un cas de Zoug, a, en outre, déclaré que le fait de n'avoir pas payé la taxe d'exemption du service militaire ne pouvait être considéré comme l'expression d'un état d'esprit dans lequel il y aurait lieu de voir un danger pour la sécurité ou la morale publiques.

Le canton de Zoug avait expulsé pour cinq ans et fait conduire à Zurich par la police un bourgeois de Greifensee établi à Zoug depuis 1927 et qui avait, au cours des années précédentes, été condamné six fois dans le canton de Berne, notamment à 50 jours de prison pour fausses déclarations en justice et pour vol. L'intéressé avait été condamné par le Tribunal cantonal zougais pour non-paiement de la taxe militaire à huit jours de prison et six mois d'interdiction de fréquenter les auberges. Le Tribunal fédéral a admis le recours de l'expulsé et annulé la mesure prise contre lui, parce que le fait de n'avoir pas payé la taxe ne devait pas être envisagé comme un délit grave au sens de la pratique antérieure.

D'après la teneur de l'article 45, alinéa 3 de la constitution fédérale, pour qu'on puisse expulser une personne, il faut que celle-ci ait été condamnée deux fois au moins pour délit grave. La pratique judiciaire s'est du reste montrée très large à l'égard des cantons en ce qui concerne cette condition du retrait du droit d'établissement. Il suffit, en effet, selon la jurisprudence, que la personne qu'un canton désire expulser ait été condamnée une fois dans ce canton pour délit grave, si, du fait de condamnations antérieures prononcées ailleurs, elle peut être considérée comme récidiviste.

Le refus du permis d'établissement n'atteint, en soi, que la personne en cause et non sa famille. Mais, étant donnée la situation juridique de la femme mariée et des enfants, l'expulsion du mari s'étend à l'épouse et aux enfants mineurs qui vivent avec leurs parents. Par pitié pour ceux qui se trouveraient ainsi frappés indirectement par une mesure draconienne, les autorités de police ajournent quelquefois conditionnellement l'exécution de la sentence et accordent à l'expulsé un délai de tolérance, lié, par exemple, à un engagement d'abstinence.

Dans des cas de ce genre, l'autorité cantonale ne peut pas, à son gré, décider ensuite sans autre motif d'exécuter son ordre d'expulsion. Elle ne pourra le faire qu'en se basant sur des faits nouveaux qui seraient survenus. Il ne sera pas nécessaire que ces nouveaux manquements, dans un délai donné, constituent à eux seuls un motif d'expulsion. Il suffit qu'ils soient de nature à justifier la reprise de la décision d'expulsion basée sur les faits antérieurs. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un buveur manque à son engagement d'abstinence.

Vu l'interprétation très large — trop large peut-être — que le Tribunal fédéral a donnée à l'article 45 de la constitution, il est indiqué que tous ceux que cela concerne prennent au sérieux la condition de bonne conduite posée par le canton dans lequel ils désirent rester.

## Un discours de M. Herriot

Gramat (Lot), 26 septembre.

M. Herriot a prononcé, hier après midi dimanche, un grand discours. Il a rendu d'abord hommage au parlement, à la nation tout entière qui viennent d'assurer le succès de la conversion, prélude financier de la reprise de l'activité économique du pays. « Maintenant, a annoncé M. Herriot, notre gouvernement peut s'attaquer au problème de l'équilibre budgétaire. » Le président n'a pas caché les difficultés de la tâche. Une fois de plus, a-t-il déclaré, nous osons compter, non sur la passivité résignée de l'opinion, mais sur le concours actif de tous les bons citoyens. M. Herriot a fait ensuite allusion au vaste programme d'utilité nationale propre à donner une impulsion décisive à l'activité économique dès que les problèmes financiers seront résolus.

### La politique extérieure de la France

M. Herriot a passé ensuite à l'examen des problèmes internationaux. Il a attiré l'attention sur la signification importante de la conférence de Stresa qui a montré la volonté de la France de participer à la reconstruction européenne sans aucune de ces arrière-pensées qu'on lui a si souvent prêtées.

« En effet, a dit M. Herriot, l'essentielle pensée du gouvernement, c'est la paix. Pour nous, comme pour Aristide Briand, dont le nom doit être évoqué ici avec admiration et affection, la guerre est un drame collectif. Sur ce sujet, notre programme n'a rien d'équivoque et nous l'avons exposé dans notre récente réponse à l'Allemagne, accueillie avec tant de passion, malgré sa modération réfléchie dont chaque être de bonne foi peut se rendre juge.

« Nous visons à la politique de la Société des Nations, une politique devant laquelle grands et petits sont égaux, une politique qui doit rompre aussi avec les procédés occultes d'où sont issues tant de guerres et qui veut exposer en public, à la face de tous, ses raisons. »

### Le réarmement de l'Allemagne

« Nous constatons avec plaisir que nous n'avons pas été les seuls à déclarer qu'un réarmement de l'Allemagne serait le début d'un retour aux anciennes folies, car c'est bien du réarmement qu'il s'agit. Les détails surabondent. En dehors même des manifestations expressives, les détails techniques ont été multipliés.

« Un ministre qui nous reproche constamment notre prétendue volonté d'hégémonie, découvre des intentions énoncées de façon très réservée dans la note diplomatique, précise les dotations en matériel qu'il réclame et le caractère de la milice dont il demande la création. L'ordonnance du 13 septembre organise la préparation de la jeunesse de façon qu'elle soit mise en état de porter les armes. C'est une des plus lourdes tristesses du temps présent de voir les nouvelles générations, celles qui auraient dû profiter de la douloureuse expérience des pères, s'entraîner à des exercices et s'habituer à des gestes qui n'ont rien de favorable au désarmement moral et à la paix.

« La France, bien souvent calomniée, peut prendre le monde à témoin, qu'elle échappe à cette contagion et qu'elle dirige vers d'autres fins son éducation nationale.

« Le génie militaire de l'Allemagne ne chercherait-il pas à créer aujourd'hui une armée, ou même une double armée avec l'intention de frapper au cœur d'un coup décisif l'adversaire visé, celui pour qui l'armée nationale n'est qu'une des formes du civisme. »

### Le problème du désarmement

« C'est là ce qui rend si dramatique le problème du désarmement. Car il est bien vrai que les alliés de la dernière guerre ont promis de réduire leurs armements. On ignore trop souvent, ou même on ignore non seulement le préambule de la partie 5 du traité de Versailles, mais les documents interprétatifs remis par Clémenceau au nom des alliés. Ce document spécifique que le désarmement de l'Allemagne constitue le premier pas vers cette réduction et cette limitation générale des armements que lesdites puissances cherchent à réaliser comme l'un des meilleurs moyens de prévenir la guerre, réduction et désarmement que la Société des Nations aura, parmi ses premiers devoirs, celui de provoquer.

« Sans doute, le mémorandum anglais du 15 septembre, qui s'associe loyalement à la volonté de réduire les armements, montre avec force que le préambule de la partie 5 n'enlève pas au traité son caractère obligatoire, que la seule indication de la manière dont le désarmement doit être réalisé se trouve dans le libellé très général de l'article 8 du pacte. Mais cet article 8 et les obligations qu'il renferme, la France entend les respecter très loyalement. Elle l'a montré d'ailleurs.

### La France et le désarmement

« Pourquoi laissons-nous dire que nous n'avons rien fait dans l'ordre du désarmement ? Je pense avoir prouvé d'une façon décisive, par ma réponse à l'Allemagne, que la France a largement contribué au sauvetage de la conférence du désarmement en juin et juillet. Mais voilà d'autres faits : en 1921, la loi militaire en vigueur dans notre pays était la loi de trois ans. M. Herriot a montré alors que la France, tenant compte des engagements pris, de Locarno, de la résolution prise en 1927 par l'Assemblée de la Société des Nations, a réduit la durée du service militaire successivement à 18 mois puis à 12 mois. Tout récemment, le gouvernement a réduit le budget de la défense nationale de 10 % par rapport à 1932. Les effectifs ont été diminués par rapport à 1932 de 43.000 hommes et de 527 officiers. Le nombre des grandes unités en Europe a été réduit de 52 divisions d'infanterie et

10 divisions de cavalerie en 1921 à 20 divisions d'infanterie métropolitaine, 5 divisions pour les réserves et 5 divisions de cavalerie pour 1933. En 10 ans, n'est-ce pas un effort considérable ?

« Quand il s'agit de désarmements, que faut-il préférer ? Les manifestations verbales ou l'effort consacré par des actes ? M. Herriot a rappelé que M. Paul-Boncour collabora loyalement en ce moment à Genève à l'œuvre commune.

« Nous ne nous lassons pas de dire, a continué M. Herriot, que dans une conformité étroite avec l'esprit et la lettre de l'article 8 du pacte, ce désarmement que nous souhaitons autant que personne, nous le voulons dans la sécurité. Je me suis déjà expliqué sur ce point. Je voudrais préciser encore, avec le désir d'éclairer complètement l'opinion et d'éviter des malentendus. Il semble parfois que cette association de la sécurité et du désarmement soit un prétexte imaginé par la mauvaise volonté, qu'elle exprime la thèse du parti radical. On n'en saurait douter.

« Mais qui donc pourrait oublier la remarquable réponse que le parti socialiste de notre pays adressa en 1917 au questionnaire de Stockholm, sous la signature des personnalités les plus qualifiées, sur l'organisation, ou, comme s'exprimait la déclaration, sur le contenu de la paix, la création d'une grande force internationale au service du droit. D'après ce document, l'objectif suprême de la Société des Nations était le respect des traités internationaux, la suppression de la diplomatie secrète, procédure arbitrale, sanctions militaires et économiques. A ce prix seulement, pourra être établi un régime de paix. Les peuples aspirent à la paix, mais plus encore à la sécurité. Le document critique la proposition de fonder la paix sur le seul arbitrage. Le régime de la paix organisée implique l'élimination totale de la force comme moyen de trancher les conflits internationaux, donc l'obligation pure et simple pour les parties de se conformer à la sentence.

« Sous la sauvegarde des garanties que comporte ce régime, les peuples pourront s'engager tous ensemble et d'un même mouvement dans la voie de la réduction des armements.

« Cette doctrine s'exprime d'une façon conforme à la nôtre. Si elle était satisfaisante, l'article 8 du pacte serait complètement appliqué. La réduction des armements s'avérerait sans alarme, un règlement de contrôle mutuel en assurerait le maintien, vérifiant les armements officiels, et provoquerait la suppression des armements occultes. Dans cette mutualité de la paix, la solution du problème posé par l'Allemagne ne serait pas malaisée. A quoi bon d'inutiles querelles ? Il faut établir un statut de la paix qui associe dans un même régime de sécurité toutes les nations de l'Europe et qui, bien entendu, garantisse complètement à l'Allemagne son entière tranquillité.

### Le respect des traités

« Je crois savoir que des membres éminents de l'Assemblée des Nations étudient présentement un programme qui proportionnerait le désarmement et la sécurité. Depuis le discours historique de M. Stimson, qui a montré à quel point les Etats-Unis étaient attachés à la défense du pacte Briand-Kellogg, de hautes consciences se sont préoccupées dans les pays scandinaves du problème qui nous anguste. Nous poursuivons ces efforts. C'est sur le respect intégral des pactes que la France entend fonder sa doctrine et son action. Je pense qu'un retour loyal à ce principe ramènerait le calme et la clarté dans une discussion que la confusion menace. En tout cas, elle ne provoque personne et elle ne défie personne.

### La France vigilante et pacifique

« Il vient jusqu'à nous des cris de haine et on nous dit qu'on essaye d'ameuter contre nous la colère de certains peuples. A ces passions, la France a le droit d'opposer sa raison, ses renoncements, sans défaillance. Elle ne hait aucun peuple. Elle pourrait, aujourd'hui encore se tenir sur le Rhin. Avant l'échec, elle a rendu à l'Allemagne la libre disposition du pays occupé par le traité. On ne lui en a su aucun gré. Elle a eu à restaurer tout une partie de son domaine national bouleversé par la rage de la bataille.

« Au lendemain même de ce plan Young que l'Allemagne avait juré d'exécuter fidèlement, elle a fait sur ses réparations les plus lourds sacrifices. On ne lui en a su aucun gré. Participant nous-mêmes à la crise mondiale, ayant besoin de défendre sa production, elle ouvre ses frontières aux marchandises allemandes. L'Allemagne, en 1931, place dans notre pays un excédent d'exportations de 385 millions de francs. On ne nous en sait aucun gré. Nous avons le droit d'appeler sur ces faits l'attention française, l'attention universelle. Mais nous ne prendrons pas part aux agitations qui nous entourent. La France, calme, sereine, sûre de sa conscience, prête à toutes les ententes loyales, respectant l'indépendance territoriale et politique de toutes les nations n'a qu'une volonté après une effroyable épreuve : élever ce qui lui reste d'enfants dans le travail, l'honneur et la paix. »

### Une réponse allemande

Berlin, 26 septembre.

L'agence Conti communique ce qui suit au sujet du discours prononcé hier dimanche à Gramat par le chef du gouvernement français : « Le discours de M. Herriot contient une telle profusion d'énormités et d'inexactitudes qu'il ne peut être laissé sans réponse. Loin de vouloir réarmer, comme l'affirme le discours, l'Allemagne adhérerait résolument à toute interdiction d'armes et à toute mesure de désarmement. Quant à l'éducation physique de la jeunesse, à laquelle M. Herriot a fait allu-

sion, il a été clairement affirmé qu'elle ne devait nullement assumer un caractère militaire. Il n'en est pas de même en France, car ce pays, dans la formation militaire de la jeunesse, a prêché d'exemple et a donné le ton aux autres nations (?) »

Il faut encore dire que la forme de l'armée allemande a été imposée par le traité de Versailles. Cela infirme les reproches de M. Herriot que l'Allemagne, de même que jadis la Prusse, veut se créer un nouveau type d'armée. L'affirmation de M. Herriot que la France a déjà désarmé n'est qu'un jeu avec des chiffres. Il faut, en effet, insister sur ce fait que l'armée française a été mécanisée d'une manière extraordinaire qui équivaut à un véritable armement et qui compense largement la diminution des effectifs.

M. Herriot s'est plaint que l'Allemagne n'a pas su gré à la France de l'évacuation de la rive gauche du Rhin, mais la France a usé de cette évacuation comme moyen de pression pour obtenir l'acceptation du plan Dawes et plus tard du plan Young. De plus, la France a réussi à obtenir à Locarno la reconnaissance formelle de sa frontière de l'est. Peut-être l'idée de M. Herriot de consolider la paix par des ententes loyales pourra-t-elle jouer un rôle lors de discussions ultérieures. Du côté allemand, on ne peut que souhaiter que cette unique suggestion positive du discours de M. Herriot le conduise lui-même à des conclusions qui pourront un jour rendre possible un règlement raisonnable et juste.

## LA SITUATION EN RUSSIE

Moscou, 25 septembre.

Les journaux publient la décision du Conseil des commissaires du peuple et du comité central du parti communiste relative aux approvisionnements en viande. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, les livraisons obligatoires à l'Etat, à titre d'impôt, aux prix fixés par l'Etat, seront fixées, pour une période de 15 mois, de 40 à 50 kg, pour les exploitants individuels et de 15 à 32 kg, selon les régions, pour les fermes membres de kholkoz. Les personnes qui ne rempliront pas leurs obligations seront frappées d'une amende en argent égale au prix de la viande non livrée et se verront confisquer le bétail destiné à la livraison.

Riga, 26 septembre.

Des voyageurs arrivant de Moscou confirment que l'étoile de Staline décline. Ce changement proviendrait des désillusions causées par l'échec du plan quinquennal et d'insuccès répétés dans le domaine économique et politique, la diminution constante du pouvoir d'achat du tchervonetz et l'aggravation de la situation financière, qui oblige à recourir fréquemment à des exportations d'or et à des créations de crédits à court terme.

D'après ces mêmes voyageurs, si le prestige de Staline diminue, l'influence des bureaux politiques s'accroît et les membres de l'opposition, que le dictateur tenait à l'écart, sont de nouveau admis à jouer un rôle dans la vie politique du pays. Il est très caractéristique que Sokolnikof, quoique adversaire personnel de Staline, soit appelé à Moscou et quitte un poste diplomatique qui, dans la pensée de Staline, était une sorte d'exil.

Sokolnikof travaillerait, dit-on, prochainement à la nouvelle réforme projetée, et cette collaboration compétente serait d'autant plus appréciée que presque tous les spécialistes qui réalisèrent la première réforme agraire, par la création du tchervonetz, ont disparu.

On souligne également l'ascension de Vorochilof dont la presse soviétique décrit avec force détails les moindres déplacements et célèbre les succès et qui occuperait déjà la première place dans le parti.

## Ministère socialiste en Suède

Stockholm, 24 septembre

(Wolff.) — M. Hansson, le chef socialiste qui a été chargé par le roi de constituer le gouvernement suédois, a soumis au souverain la liste suivante : Président du conseil : M. Hansson ; ministre des affaires étrangères : M. Sandler ; ministre de la justice : M. Schlyter ; ministre des finances : M. Wigforss ; ministre des cultes : M. Engberg ; ministre de l'agriculture : M. Sköld ; ministre des transports : M. Leo ; ministre de la défense nationale : M. Wennerström ; ministre du commerce : M. Ekman ; ministres sans portefeuille : MM. Nothin et Udden.

Le nouveau gouvernement a prêté serment au souverain samedi après midi.

## France et Pologne

Varsovie, 25 septembre.

L'alliance militaire polono-française est arrivée à expiration le 15 septembre. Cet accord stipule qu'il est prolongé automatiquement de dix ans si aucune des parties dénonce cette alliance militaire. Comme ni la France ni la Pologne ne l'a dénoncée, la prolongation se fait automatiquement.

## AUX INDES

Srinagar, 26 septembre.

Des bagarres ont éclaté samedi et hier, dimanche, entre hindous et musulmans, au cours d'une procession qui avait lieu pour célébrer la semaine de santé, organisée périodiquement pour encourager le développement de l'hygiène dans les Indes. Plusieurs magasins et des maisons particulières ont été pillés. On compte jusqu'à présent deux tués et soixante-six blessés. Deux compagnies d'infanterie ont été envoyées sur les lieux. Le calme est maintenant rétabli.

## Les pacifistes professionnels et leurs victimes

On nous mande :

La presse hollandaise et avec elle la majeure partie de la presse mondiale ont gardé le silence sur tout ce qui a marqué la tenue du fameux congrès contre la guerre impérialiste, réuni à Amsterdam. Ce n'est, certes, un secret pour personne que l'initiative de cette manifestation internationale revient à Moscou. L'abstention voulue des journaux était l'attitude préférable, en l'occurrence, car toute mention, même critique, des travaux du congrès, lui constituait cette publicité bénéfique que les communistes sont habiles à exploiter. Toutefois, ce silence, qui causa tant d'irritation aux bolchévistes, a privé leurs adversaires de l'occasion de démasquer en temps opportun les dessous de cette entreprise, qui ment au nom dont elle se décore.

Sans nous arrêter au rôle universellement connu du pseudo-pacifisme qui masquait l'appel à la guerre civile, à la lutte sanglante des classes, à la destruction du monde bourgeois, sous le prétexte d'établir à jamais la paix perpétuelle, nous croyons nécessaire de signaler la première rencontre des pacifistes moscovitaires et des délégués des nations assujetties par eux, privées par leurs mains du droit d'existence.

Il s'agit des envoyés de l'Ukraine, du Caucase et du Turkestan, Etats qui se constituèrent il y a une dizaine d'années en républiques, puis qui furent envahis par les armées rouges, qui massacrèrent les peuples en masse et triomphèrent par là de la résistance acharnée de leurs victimes. Ces députés, représentants des nations, après avoir dû se réfugier en terre étrangère, se sont rendus au congrès, afin de lui présenter les doléances des Etats subjugués. En voici les lignes générales :

La révolution russe de 1917 avait permis aux peuples autrefois annexés par la Russie après de longues guerres de recouvrer leur indépendance. Ils s'efforcèrent de ressusciter leur vie nationale, presque étouffée par l'Empire, et collaborèrent avec les nations européennes en vue de réparer les ruines de la guerre. Leur effort fut brisé. A peine la Russie soviétique eut-elle triomphé des blancs, elle s'attaqua aux races subjuguées par les Romanof et les cérasa sous le nombre encore une fois. L'Ukraine perdit plusieurs centaines de mille hommes et succomba après trois ans de résistance désespérée. Dans le même temps furent écrasés les cosaques du Don et du Kouban, puis les peuples du Caucase. Que pouvaient faire leurs armées à peine organisées contre le colosse du nord, puissamment équipé ? Le tenir quelque temps en échec.

On était donc en droit d'espérer que le congrès accueillerait leurs suppliques et que les représentants des peuples insurgés jouiraient d'une place d'honneur à l'assemblée d'Amsterdam. Or, les pétitions ont été repoussées et les délégués n'ont pas été reçus. Par contre, les délégués soviétiques, les oppresseurs, avaient leurs places marquées à la présidence et ils l'auraient occupée si le gouvernement hollandais n'avait refusé les visas. La délégation bolchéviste se vit interdire l'entrée de la Hollande. Le congrès déplora son absence et, comme il fallait s'y attendre, ayant stigmatisé l'impérialisme anglais aux Indes, l'impérialisme français et espagnol au Maroc, l'impérialisme hollandais dans les colonies des Pays-Bas, il se garda de parler de l'impérialisme soviétique. Nul ne s'est attendri sur les tristes victimes dont les mandataires attendaient à la porte, ayant en main preuves et documents accusateurs.

Telle fut l'attitude du congrès envers les victimes de l'impérialisme qui recouraient à sa protection. Il est fort regrettable que le silence gardé par la presse se soit étendu à cette déchirante protestation des peuples décimés par la guerre propre aux Soviets.

## Les rapports entre l'Italie et la Suisse

Rome, 25 septembre.

M. Mussolini a présenté à la Chambre un rapport sur les accords italo-suisse concernant l'exportation du fromage italien en Suisse et l'exportation du bétail suisse en Italie. Le chef du gouvernement et ministre des affaires étrangères y souligne l'importance et les avantages des accords pour les deux pays intéressés.

## BOLIVIE ET PARAGUAY

La Paz (Bolivie), 25 septembre.

(Havas.) — Au fortin Boqueron, le combat continue. Aucune information sur la prise du fortin Falcon n'a été reçue. Un détachement d'infanterie paraguayenne a attaqué le fortin de Tinfunkue, mais a été repoussé. La Bolivie a décrété la mobilisation des réserves appartenant aux années 1923 et 1924.

La Paz, 25 septembre.

Un communiqué de l'état-major bolivien dément la nouvelle selon laquelle le fortin de Falcon aurait été pris par les troupes paraguayennes. Aucun fait nouveau ne s'est produit sur le front.

## LES AFFAIRES DE CHINE

Nankin, 26 septembre.

Le gouvernement a décidé que les communications télégraphiques avec la Mandchourie seraient immédiatement supprimées. La suppression des communications par téléphonie sans fil est cependant impossible pour le moment, en raison du contrat qui a été signé entre le gouvernement chinois et la Radio-

corporation d'Amérique, mais la Chine espère pouvoir reviser cet accord.

Nankin, 26 septembre.

On annonce officiellement que les partis belligérants de la guerre civile de la province du Chantoung ont accepté de suspendre les hostilités et de laisser au gouvernement le soin de régler leur différend. La guerre civile avait éclaté il y a une dizaine de jours entre le général Han Fu Chu, gouverneur de la province du Chantoung, et Liu Tchen Nien, chef indépendant, qui avait pris depuis cinq ans le contrôle de la région de Tché-Fou.

## LES ÉLECTIONS EN GRÈCE

Athènes, 26 septembre.

Les élections législatives et celles pour le renouvellement du tiers des sénateurs se poursuivent depuis hier matin dans un calme parfait. L'affluence des électeurs a été considérable.

M. Vénizélos a fait une dernière tournée électorale en se rendant en avion à Jannina. Il a parlé pour finir dans le quartier des réfugiés d'Athènes.

Les journaux, même ceux de l'opposition, constatent que jamais la Grèce n'a vu des élections aussi tranquilles, ce qui est attribué aux mesures d'ordre prises par les autorités. Il convient de faire remarquer aussi que tous les chefs des partis politiques avaient adressé à leurs partisans un appel au calme.

Au point de vue politique, le monde parlementaire grec est actuellement divisé en deux principaux partis : le parti républicain, fractionné lui-même en plusieurs groupes dont le plus important est le parti libéral, et le parti populaire dans les rangs duquel figurent tous les anciens éléments monarchistes, ralliés ou non à la République. Quant aux communistes, ils n'ont joué, jusqu'ici, qu'un rôle insignifiant puisqu'ils n'étaient même pas représentés dans la dernière Chambre.

A part les trois partis libéral, républicain-conservateur et nationaliste-radical qui soutiennent le gouvernement actuel, tous les autres partis appartiennent à l'opposition. La lutte a été circonscrite surtout entre le parti libéral ou vénizéliste et le parti populaire. Le premier a tenté de faire prononcer l'exclusive contre le second dont la composition ne lui inspire, de même qu'à l'armée, aucune confiance pour le maintien des institutions républicaines. Mais il s'est heurté à l'attitude des autres partis républicains d'opposition qui ont trouvé suffisantes les déclarations de M. Tsaldaris, chef du parti populaire, affirmant la ferme résolution de son parti de respecter le régime constitutionnel républicain et de ne rien entreprendre pour lui porter atteinte.

Le parti libéral possède toujours des racines profondes dans le pays. Son œuvre pendant les quatre dernières années où il a été au gouvernement a été considérable dans tous les domaines de l'activité nationale.

On croit généralement que, étant donnée l'adoption du système de la représentation proportionnelle, aucun parti n'arrivera aux élections prochaines à obtenir la majorité absolue. Dans ce cas, quel que soit le parti appelé à assumer le pouvoir, il devra nécessairement faire appel au concours des groupes républicains actuellement d'opposition qui deviendront, de ce fait, les véritables arbitres de la situation. C'est pourquoi beaucoup considèrent que, même si le parti populaire parvenait à avoir la majorité relative, il ne pourrait en résulter aucun danger pour la République, puisque ce parti ne serait pas en état d'exercer le pouvoir sans l'appui de certains groupes républicains. La situation pourrait évidemment devenir différente si le parti populaire obtenait la majorité absolue. Cette éventualité semble jusqu'ici peu probable.

## Espagne et Catalogne

Madrid, 25 septembre.

M. Azana, président du Conseil, est parti samedi soir pour Barcelone, où il remettra officiellement à la Généralité le statut catalan.

## PETITE GAZETTE

### Translation des restes de Charles X de Vienne à Goritz

La légation d'Italie à Vienne est chargée actuellement d'effectuer le transport en Italie, à destination de Goritz, des sarcophages de six membres de la maison de Bourbon, qui avaient été transportés à Vienne sur le désir de l'impératrice Zita, elle-même princesse de Bourbon, quand la sépulture des Bourbons, à Castagnevizza, près de Goritz, était, en 1915, en danger, par suite des bombardements sur le front de l'Isonzo.

Il s'agit des cendres de Charles X de Bourbon et de cinq princes et princesses, dont le comte de Chambord, qui avaient été confiées à la garde des carmélites dans leur couvent de Döbling, à Vienne. Les cercueils déposés chez les carmélites vont être replacés dans les sarcophages de pierre, gardés dans les magasins du château de Schenbrunn. Les sarcophages pèsent plus de 3 tonnes.

### Un bébé de 500 grammes

Un médecin et quatre infirmières luttent jour et nuit pour sauver la vie d'une petite fille née il y a sept jours dans un hôpital de maternité de Londres.

L'enfant, qu'on a nommée Elisabeth Ann, pèse 18 onces (500 grammes). Sa taille est exactement de 30 centimètres et son visage n'est guère plus grand qu'une pièce d'une demi-couronne, quelque chose comme une pièce de deux francs suisses.

Elisabeth Ann est placée dans un petit nid d'ouate où une température constante est maintenue par des coussins.

# AÉROSTATION

## La coupe Gordon-Bennett

Le départ de la coupe Gordon-Bennett a été précédé, samedi, d'un banquet offert par les autorités badoises. De nombreux discours ont été prononcés.

Parmi les invités, on remarquait le colonel Messmer, président central de l'Aéro-Club suisse et président du jury, les membres du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, les aviateurs Mittelholzer et Fretz, le pilote belge Demuyter qui a été quatre fois vainqueur de l'épreuve Gordon-Bennett, et l'Américain Orman, qui l'a été trois fois. On notait encore le prince Bibesco, président de la Fédération aéronautique internationale, et M. Haab, ancien conseiller fédéral, qui, en qualité de président de la ville de Zurich, en 1909, participa à l'organisation de la première course Gordon-Bennett en Suisse.

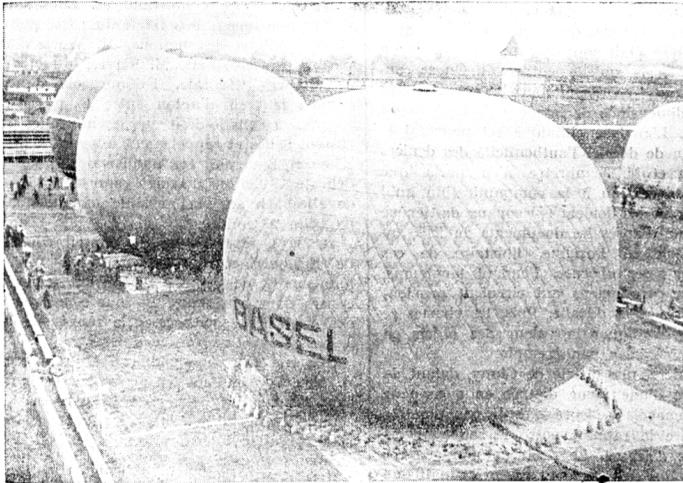
Hier dimanche, malgré le temps brumeux, une foule énorme s'était massée sur l'emplacement du départ. Le gonflement des ballons a commencé hier matin, à 9 heures. On a communiqué que le gouvernement soviétique n'était pas disposé à laisser les ballons survoler le territoire russe. Toutefois, les pilotes sont décidés, à leurs risques et périls, à aller aussi loin que possible, même s'il est nécessaire de survoler le territoire russe.

Les conditions au départ étaient les suivantes : fort vent dans les hautes altitudes avec direc-

tion nord-est, de sorte que les ballons ont pris la direction de la Belgique. Les usines à gaz de Bâle ont produit un gaz spécial amélioré, dont le poids spécifique n'est que de 0,38, ce qui augmentait la force ascensionnelle des ballons. Les équipes étaient formées ainsi que nous l'avons indiqué : seules, les équipes françaises ont subi une petite modification : Maurice Marquant et Renoulaud pilotent l'*Aventure*; Georges Ravaine et Spiess montent le *Petit Mousse* et le *Lafayette* n'a qu'un pilote, M. Georges Monchet. A 3 h. 30, a eu lieu le départ du petit ballon de Charles Dollfus, de Paris. Puis, de cinq en cinq minutes, les ballons ont quitté le sol. Le premier parti est le *Deutschland*. La plupart des sphériques ont emporté de gros sacs de poste, lettres et cartes postales, courrier qui sera remis au bureau postal le plus rapproché, lors de l'atterrissage.

Le départ s'est effectué sans accroc. Il s'est opéré plus rapidement qu'on ne l'avait prévu. Peu après 5 heures, le dernier ballon était lâché. Les trois ballons suisses : *Zurich* (équipe : Gerber et Tilgenkamp) numéro 7; *Victor de Beauclair* (équipe : Huber et Lohninger) numéro 10, et *Basel* (équipe : van Barle et Dietschi) numéro 13, ont été très applaudis par la foule.

Au moment où le dernier ballon est parti, les premiers étaient encore visibles à l'horizon.



Les trois ballons suisses pendant le gonflement : derrière le *Basel*, le *Victor de Beauclair*; au fond, le *Zurich*.



A gauche, le pilote du *Basel*, van Barle. A droite, l'Américain Blair (*Goodyear VIII*).

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

**L'escroc Leitzelmann, qui avait disparu du paquebot qui le ramenait à Marseille, est arrêté de nouveau**

Le service de la Sûreté, à Marseille, a procédé à l'arrestation de l'escroc Leitzelmann, qui avait été arrêté à Alexandrie (Egypte) et avait réussi à s'enfuir au moment où le paquebot *Général-Metzinger*, qui le ramenait en France, arrivait à Marseille.

Son arrestation avait été opérée sur mandat du Parquet de Marseille, le 24 août, à Alexandrie, où il s'était enfui et où il vivait sous le nom de Louis Borel. L'escroc faisait l'objet d'une plainte déposée par une importante société de Marseille, à qui il avait dérobé une somme de 1,400,000 francs.

Quelques jours après son arrestation, les inspecteurs de la Sûreté chargés de s'assurer de sa personne s'embarquaient avec lui sur le paquebot *Général-Metzinger*, à destination de Marseille.

Or, quand le navire accosta au quai de Marseille, on s'aperçut de la disparition de Leitzelmann. Sa femme, qui l'accompagnait, fut arrêtée pour complicité.

C'est chez sa tante, qui habite la banlieue de Marseille, que Leitzelmann a été découvert. Il s'y était réfugié tout de suite après son évasion.

L'escroc a déclaré que, peu avant l'arrivée du *Général-Metzinger*, il s'était caché dans un coffre d'outils, près de la cheminée du paquebot. Il était sorti de sa retraite au milieu de l'après-midi et avait pu descendre sans être inquiété.

### Collision de bateaux

Au cours d'une tempête qui s'est abattue, hier

soir, dimanche, sur la Manche, un vapeur grec est entré en collision avec un autre bateau de nationalité inconnue. Le vapeur grec a subi quelques avaries. Il sera remorqué dans un port. On ignore jusqu'à présent le sort de l'autre navire.

### Disparition

#### d'un ancien officier de marine turc

Les services de la Sûreté générale, à Paris, enquêtent actuellement sur la disparition, entourée de circonstances mystérieuses, d'un ancien officier de marine turc, Saïd Hikmet bey, 50 ans, époux de la veuve du grand maréchal de la cour du dernier sultan.

Hikmet bey était arrivé au printemps dernier de Constantinople à Paris, pour liquider une très importante succession.

Le 19 mai, il quittait l'hôtel Sydney, à Paris, déclarant se rendre pour quelques jours à Lausanne, appelé par un proche parent, héritier lui aussi, le général Monklar pacha, cousin du roi Fouad d'Egypte, ancien ambassadeur de Turquie à Berlin, pour discuter de questions d'héritage.

Le lendemain, on le retrouve à Laroche, dans l'Yonne, où il est descendu à l'hôtel de la Gare. Depuis ce moment, il n'a été revu par personne. Quelques jours plus tard, sa valise était rapportée discrètement par un inconnu à l'hôtel Sydney, à Paris. Hikmet bey parlait difficilement français. Il portait sur lui des sommes importantes. A-t-il été victime d'individus qui voulaient s'approprier ses bijoux et son portefeuille ou de personnages qui auraient eu intérêt à le faire disparaître ? On se perd en conjectures sur son sort. Il ne peut, en tout cas, être question de suicide.

Ses proches parents étant restés plus de trois mois sans signaler cette mystérieuse disparition, c'est seulement depuis quelques jours que le consulat de Turquie a demandé à la police française de faire des recherches.

### Les orages

En Allemagne, un violent orage a sévi vendredi après midi sur le sud de l'Elbe. La foudre est tombée sur un arbre, sous lequel plusieurs personnes avaient cherché abri. Quatre d'entre elles furent tuées sur le coup. Un enfant, grièvement blessé, a été paralysé. La pluie torrentielle a inondé rapidement les champs, les prairies et les chemins. De nombreuses lignes téléphoniques ont été endommagées. La récolte des fruits est partiellement détruite.

\*\*\*

Outre les dégâts causés à la voie ferrée Bellinzone-Luino-Milan par l'orage qui a sévi dans la nuit de jeudi à vendredi, d'autres interruptions sont signalées dans la région du lac Majeur. Entre Laveno et Luino les routes ont été transformées en torrents. Des choulements se sont produits près de Gremenaga, sur la ligne de Ponte Tresa. Sur la ligne de Milan-Nord les trains n'ont pu aller au delà de Cigliogno.

L'orage s'est également abattu sur la Toscane et en particulier sur la région de Florence. Les dégâts sont considérables. A Montalino, la foudre a tué une fillette de douze ans et a grièvement blessé le père de la petite victime. A Fojano, la foudre est tombée sur une ferme, tuant une petite fille et blessant deux femmes.

### Un cercle européen attaqué par des bandits

Des bandits ont attaqué, samedi, le cercle européen à Chitagong (Indes). Un Européen a été tué et dix-huit autres blessés.

Les bandits ont lancé deux bombes, puis ont envahi le cercle. On a retrouvé plus tard le cadavre d'un jeune bengalaise, qui aurait pris part à l'agression.

### Inondations

A Rodondela (Espagne), une crue subite de la rivière Vados a provoqué des inondations. Le niveau de l'eau atteint 1 m. 50. La plupart des rues sont sous l'eau. Les récoltes sont détruites. On a dû évacuer les malades de l'hôpital.

### Explosion meurtrière

Samedi, à San Giovanni di Persicato (province de Bologne), une explosion s'est produite dans un entrepôt de blé. Trois ouvriers ont été tués. Un technicien et deux représentants du consortium agricole de Bologne ont été grièvement blessés.

### Incendie

Au cours de la nuit de samedi à hier dimanche, le feu a pris, pour des causes inconnues, à la maison communale de Titolo (Sicile) et au palais de la préfecture. Les archives ont été la proie des flammes. Les deux édifices ont été gravement endommagés.

### Un autocar mal conduit

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, sur la route d'Orléans à Cachen, un autocar roulant sur la gauche a heurté cinq voitures, ainsi que deux motocyclistes. Il y eut seize blessés, dont cinq grièvement. Le chauffeur de l'autocar a pris la fuite.

### SUISSE

#### Mort tragique d'un cambrioleur

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, à Winkeln (Saint-Gall), l'agent de police Adank qui faisait sa ronde, vers 2 heures du matin, fut informé que des cambrioleurs se trouvaient dans le bureau de poste. L'agent s'y rendit en compagnie de deux hommes, mais ils furent reçus par plusieurs coups de feu qui, heureusement, ne les atteignirent pas.

Le cambrioleur s'enfuit par une fenêtre. L'agent lança à sa poursuite son chien qui rattrapa le fugitif. Une violente lutte s'engagea entre le cambrioleur, qui se défendait désespérément, et l'agent et ses compagnons. Finalement, le voleur fut ligoté. On s'aperçut alors qu'il était mort. Il est possible que, sous le coup de l'émotion, il ait succombé à une crise cardiaque. L'autopsie du corps établira la cause exacte du décès.

Le cambrioleur était porteur d'un passeport au nom de Giovanni Dacol, mineur, Italien, âgé de trente-deux ans. On croit toutefois qu'il avait un complice. On suppose aussi qu'il est l'auteur d'un cambriolage commis récemment à la fabrique de conserves de Winkeln, où le coffre-fort fut forcé et un billet de banque de 100 fr. dérobé.

### Un attentat

Non loin de Muttetz (Bâle-Campagne), samedi, un employé des Chemins de fer fédéraux se rendant à son travail a été victime d'une agression. L'agresseur, qui s'était embusqué, tira un coup de feu sur le cheminot, lequel, atteint par la balle, tomba de bicyclette. L'agresseur, pistolet en main, sortit de sa cachette dans l'intention d'achever sa victime, mais l'arme ne fonctionna plus.

Le bandit, qu'on suppose être un Allemand, âgé d'une trentaine d'années, de grande taille et vêtu d'un paletot imperméable, prit alors la fuite. Il est activement recherché.

La vie du cheminot blessé n'est pas en danger.

### Les armes à feu

Hier dimanche, à Lucerne, quelques enfants jouaient près du Geissenstein quand un coup de feu retentit. Un enfant de quatre ans, fils du professeur Stadelmann, grièvement atteint, succomba pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Un jeune homme qui jouait avec un fusil-flobert dans les environs a été arrêté.

### La foudre sur le Léman

A Genève, au cours d'un violent orage, hier après midi dimanche, la foudre est tombée sur un des mâts du bateau *Italie* qui se trouvait au large de La Belotte. Le mât a été quelque peu endommagé. Il n'y a pas eu de blessé.

### Explosion de benzine à Aigle

Mme Aline Steger-Mornod et sa fille nettoyaient des vêtements au moyen de benzine lorsque des vapeurs de benzine s'enflammèrent, provoquant une explosion et entourant de flammes les deux femmes, qui sautèrent par la fenêtre dans un bassin. Elles sont toutes deux grièvement brûlées.

# Dernière heure

## Le discours de M. Herriot

Paris, 26 septembre.

(Havas.) — Le discours prononcé hier dimanche, à Gramat (Lot), par M. Herriot, a produit une impression considérable, selon la presse de ce matin. Les grands journaux le commentent peu, ou pas, mais les manchettes enthousiastes indiquent suffisamment leur entière approbation.

Même la presse de droite, dans ses réserves, laisse entrevoir une certaine sympathie pour la fermeté manifestée par le président du Conseil.

Le *Populaire* de M. Blum se déclare satisfait : « M. Herriot, écrit-il, proclame avec autant de force qu'aurait pu le faire M. Briand, que la guerre est un crime que la morale et la justice ne doivent pas laisser sans châtiment. Le *Populaire* fait remarquer même que M. Herriot s'est placé à un point de vue moins formellement juridique que la note britannique en disant que la réduction des armements est dans l'esprit du traité de Versailles.

Londres, 26 septembre.

Le discours prononcé par M. Herriot est assez longuement relaté dans les journaux de Londres de ce matin, lundi. Quelques journaux seulement le commentent.

Le *New Chronicle* critique le ton du discours et exprime la crainte que le retour des Allemands à la conférence du désarmement soit rendu impossible.

Le *Daily Herald* reconnaît que le discours de M. Herriot est conçu en termes pacifiques à l'égard de l'Allemagne. « Cependant, écrit-il, les déclarations rassurantes ne suffisent pas. Le moment est venu d'agir. »

Enfin le *Daily Telegraph* reproche à M. Herriot de n'avoir pas discuté, dans un langage direct, ni les difficultés créées par le refus allemand de reprendre les pourparlers à la conférence du désarmement, ni les revendications de matière du statut d'égalité sur lesquelles ce refus est basé.

## Victoire de M. Vénizélos aux élections grecques

Athènes, 26 septembre.

(Havas.) — Les résultats des élections connues à 2 heures du matin assurent la majorité relative au parti gouvernemental (parti Vénizélos). Le parti populaire arrive en second. Les communistes, qui n'étaient pas représentés à l'ancienne Chambre, obtiennent quelques sièges. L'entourage de M. Vénizélos se déclare satisfait du résultat des élections.

## Elections municipales dans la capitale bulgare

Sofie, 26 septembre.

Les élections municipales de Sofia ont eu lieu, hier dimanche, dans un ordre parfait. Selon les résultats connus jusqu'ici, sur 65,000 électeurs inscrits, 44,000 seulement participèrent au scrutin, soit 9000 de moins qu'aux dernières élections législatives. Le bloc gouvernemental et les partis bourgeois d'opposition conservent leurs anciennes positions respectives, tandis que les communistes enregistrent un gain de 4000 voix, ce qui augmente considérablement le nombre de leurs mandats ; ils obtiennent la première place avec 14,000 voix sur 44,000 suffrages exprimés.

L'accroissement considérable des mandats communistes s'explique surtout par le mode électoral qui divise la ville en six circonscriptions, par la division des partis bourgeois, et par les nombreuses abstentions de ces derniers parti. Il est donc évident que le nombre des mandats communistes ne correspond pas au rapport réel des forces des partis.

## Libération de monarchistes espagnols

Madrid, 26 septembre.

(Havas.) — Sur ordre du ministre de l'Intérieur, 10 monarchistes bien connus, arrêtés à la suite du mouvement insurrectionnel du 10 août dernier, parmi lesquels figurent le directeur du journal A. B. C. et le duc de Fernandunze, ont été remis en liberté.

## L'exportation du blé américain

Washington, 26 septembre.

(Havas.) — Une conférence des représentants du ministère de l'Agriculture convoquée par le président Hoover à la Maison-Blanche, a discuté sur l'éventualité de l'émission d'emprunts en vue de faciliter la vente en Chine de 15 millions de bushels de blé ou même davantage, appartenant à des intérêts privés de la région du nord-ouest.

## Disette de lait provoquée par les fermiers américains

Washington, 26 septembre.

(Havas.) — Du fait que dans les Etats de New-York, du Michigan, de la Géorgie et de l'Ohio les fermiers ont décidé de ne plus fournir de lait, afin de provoquer le renchérissement de ce produit, plusieurs villes de ces Etats sont menacées de ne plus pouvoir s'approvisionner en lait.

## Manifestation hitlérienne

Gotha, 26 septembre.

Une grande journée du travail a eu lieu, hier dimanche, à Gotha, organisé par les hitlériens ; 12,000 personnes y participèrent, ainsi que les membres du gouvernement de Thuringe. Les orateurs ont affirmé leur volonté de ne point détruire les syndicats, mais de collaborer avec leurs jeunes éléments pour sortir du chaos actuel.

## Bagarres à Cologne

Cologne, 26 septembre.

(Wolff.) — De violentes bagarres se sont produites hier dimanche à la Kurzenstrasse à Cologne entre des communistes et la police. Il y a eu un tué. De plusieurs fenêtres des pierres, des bouteilles, des pots de fleurs et bien d'autres projectiles furent lancés contre les agents qui s'efforçaient de disperser un cortège de communistes, ce qui, après sommation, obligea la police à faire usage de ses armes à feu. Une perquisition des immeubles fit découvrir plusieurs personnes grièvement blessées, dont un homme de 25 ans, qui succomba peu après ; 20 arrestations furent opérées ; au cours de la rencontre deux agents furent légèrement blessés.

## L'écrivain bolchéviste Gorki

Moscou, 26 septembre.

Le jubilé de Gorki a été célébré au grand théâtre. Au cours de cette cérémonie, il a été annoncé que le gouvernement avait décidé de conférer à Gorki l'ordre de Lénine et d'attribuer son nom au premier théâtre de Moscou. De plus, la ville de Nijni-Novgorod, où Gorki est né et où il a passé sa jeunesse, portera son nom.

## Les essais d'une automobile volante

Budapest, 26 septembre.

Une voiture automobile, munie d'une hélice qui lui permettait de s'élever à quelques mètres au-dessus du sol et de survoler les obstacles peu élevés, a fait explosion hier matin au cours d'essais.

Deux ingénieurs hongrois qui procédaient à ces essais ont été tués. On a arrêté, sous l'inculpation d'homicide par imprudence, l'ingénieur Asboth, constructeur de l'automobile.

## Village polonais incendié

Varsovie, 26 septembre.

Un incendie a détruit le village de Dmytry, district de Galicie. 156 maisons et les récoltes ont été la proie des flammes.

## Pluies dévastatrices dans le nord du Portugal

Porto, 26 septembre.

(Havas.) — Les dégâts causés par les pluies torrentielles de ces jours derniers sont très importants. Dans le nord, on signale un mort et plusieurs blessés.

## SUISSE

### La coupe Gordon-Bennett

Bâle, 26 septembre.

Ce matin, lundi, est arrivé à Bâle le pilote français Dollfus, parti le tout premier hier dimanche, après midi, à 3 h. 30, sur le plus petit sphérique du monde et qui a atterri, à 5 h. 1/2, à Dembert, près de Wies, dans la Forêt-Noire. Dollfus a déclaré qu'il vit le Boehen, (1414 m.) entièrement dans la brume et les nuages. C'est ce qui le poussa à poursuivre sa randonnée vers le nord. Il a pu voir la plupart des ballons partir de Bâle. Il n'est pas loin de croire que les ballons de la coupe Gordon-Bennett se sont dirigés vers le nord-est. Dollfus a constaté qu'un violent orage sévissait en direction du sud-ouest, mais il ne croit pas que les concurrents aient eu à en souffrir, les ballons s'étant dirigés très rapidement dans une direction opposée.

### Noyé

Zurich, 26 septembre.

Une dame et deux messieurs, partis de la plage de Zurich, nageaient dans la direction du large, lorsque, soudain, l'un d'entre eux coula et se noya. Il s'agit d'un étudiant en droit, âgé de 23 ans, M. Fritz Arbenz, de Wiedikon.

## CHANGES A VUE

Lé 26 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs) . . . . .	20 22	20 42
Londres (1 livre sterling) . . . . .	17 85	18 05
Allemagne (100 marcs or) . . . . .	123 —	124 —
Italie (100 liras) . . . . .	26 50	26 70
Autriche (100 schillings) . . . . .	—	—
Prague (100 couronnes) . . . . .	15 25	15 45
New-York (1 dollar) . . . . .	5 16	5 20
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.) . . . . .	74 70	72 10
Madrid (100 pesetas) . . . . .	42 —	43 —
Amsterdam (100 florins) . . . . .	207 75	208 75
Budapest (100 pengö) . . . . .	—	—

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

26 septembre

### BAROMÈTRE



### THERMOMÈTRE

sept.	20	21	22	23	24	25	26	sept.
7 h. m.	14	16	14	14	13	13	13	7 h. m.
11 h. m.	20	17	17	16	18	17	18	11 h. m.
7 h. soir	19	18	16	15	17	17	17	7 h. soir

## LES JÉSUITES ET LES MISSIONS

On nous écrit :  
La statistique des missions de la Compagnie de Jésus vient de paraître, pour l'année 1931. Il en ressort que les jésuites, s'ils sont l'ordre le plus nombreux, sont aussi le plus grand ordre missionnaire, puisque 2753 religieux se trouvent en pays de missions. Si l'on y ajoute environ 1200 Pères ou Frères occupés dans des missions improprement dites, comme la Suède, le Danemark, la Lithuanie et l'Esthonie, la Roumanie, la Bosnie, la Serbie et la Grèce, les Philippines (moins Mindanao, qui est mission proprement dite), le sud-ouest de l'Australie et de nombreuses régions de l'Amérique (Brésil, Argentine, Texas, etc.), le nombre des jésuites occupés au travail des missions s'élève à peu près à 4000.

En Amérique du nord, les principales missions des jésuites sont l'Alaska, les missions de Peaux-Rouges (Canada, Dakota et Montagnes-Rocheuses, où il y a plusieurs missions suisses) qui occupent ensemble 71 Pères, 9 scolastiques, 56 Frères coadjuteurs (dont 2 pilotes d'avions missionnaires).

L'Amérique centrale et l'Amérique du sud (missions : Tarahumaras (Mexique), Hondurans, Jamaïque, Colombie, Équateur, Diamantino, Guyane anglaise) ont 89 Pères, 6 scolastiques, 23 Frères coadjuteurs. Au Congo, les jésuites belges ont les missions de Kisaatu et du Kwango ; en Rhodésie, les jésuites anglais et polonais, celles de Salisbury et de Broken Hill (en tout 150 Pères, 27 scolastiques, 71 Frères coadjuteurs).

Les jésuites français travaillent à Madagascar, qui a les deux missions de Fianarantsoa et de Tananarive (total : 109 Pères, 27 scolastiques, 34 Frères coadjuteurs). Ajoutons les missions d'Égypte (26 Pères, 4 scolastiques, 9 Frères coadjuteurs), d'Albanie (24 Pères, 4 scolastiques, 24 Frères coadjuteurs) et la florissante mission de Syrie (85 Pères, 18 scolastiques, 40 Frères coadjuteurs).

Les Indes sont restées la grande terre de mission des jésuites, depuis les temps de saint François-Xavier. Citons les missions de Bombay-Poona, où les jésuites furent appelés par le saint évêque capucin suisse Mgr Hartmann ; l'un des fondateurs de la Mission fut le Père Jean Essoiva, mort en 1885. A Poona, la plupart des missionnaires sont des jésuites suisses. Les missions de Bombay-Poona, de Goa, Mangalore, Calicut, Trichinopoly, Madras, Calcutta, Ranchi, Patna occupent un total de 520 Pères, 296 scolastiques, 121 Frères coadjuteurs.

A Ceylan, il y a 3 missions (Galle, Trincomalee, Kandy), avec 65 Pères, 11 scolastiques et 18 Frères coadjuteurs. Batavia (Java) a 77 Pères, 50 scolastiques, 15 Frères coadjuteurs ; Mindanao (Philippines) a 47 Pères, 1 scolastique et 20 Frères coadjuteurs.

La Chine (Shiuhing, Anking, Pengpu, Wuhu, Nanking, Siensien, Tientsin, Hongkong) occupe 308 Pères, 127 scolastiques, 83 Frères coadjuteurs. Le Japon (Tokio, Hiroshima) a 29 Pères, 5 scolastiques, 3 Frères coadjuteurs.

Enfin, en plein Océan, l'archipel des Carolines, les Mariannes et Marshall ont 16 Pères, 1 scolastique et 20 Frères coadjuteurs.

Dans le nombre des jésuites missionnaires, 525 sont des indigènes (surtout Hindous et Chinois). On compte 443 prêtres séculiers (dont 384 indigènes), 4241 religieux (dont 2017 indigènes) ; 442 Frères d'autres congrégations et 20,434 catéchistes et instituteurs aident les jésuites dans leur travail.

Pour réjouissants que soient ces chiffres, il ne faut toutefois pas oublier que les territoires confiés à la Compagnie de Jésus ont une population de 181 millions d'âmes au moins, dont 176 millions sont païens ou mahométans, et dont 2,327,231 sont protestants ou schismatiques, et 2,196,126 seulement catholiques, auxquels il faut ajouter 241,875 catéchumènes. C'est le cas de redire : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux ! »  
J.-P. H.

## La vie économique

### Les vergers vaudois

On nous écrit de Lausanne :  
A part les régions qui ont souffert des orages, les vergers vaudois sont magnifiques, et l'on vit rarement une telle abondance de prunes, de pruneaux, de pommes et de poires. Mais cette profusion même a son revers, car elle détermine une dépréciation de la marchandise, dépréciation encore accentuée par l'énorme quantité de fruits qui nous parviennent du dehors, notamment des pêches, qui, cette année, nous sont arrivées en véritables avalanches.

En juillet, la Fédération vaudoise des sociétés d'arboriculture avait organisé des marchés aux cerises à Lausanne, Yverdon et Vevey. Le premier de ces marchés qui se tint à Lausanne eut un réel succès. Par contre, le second fut une déception pour les organisateurs, et des camions entiers de cerises durent être remportés. Cet échec partiel a-t-il découragé cette méritante association ? Nous voulons penser qu'il n'en est rien, et nous aimerions la voir organiser, d'entente avec les autorités locales, une vente itinérante à travers les rues de nos principaux centres. Les ménagères apprécieraient certainement qu'on mit ainsi à leur portée immédiate les excellents fruits du pays.  
A. A.

### Exportons-nous vraiment tout notre bon fromage ?

De l'Union centrale des producteurs suisses de lait :  
L'appel à l'augmentation de la consommation du fromage, lancé dernièrement par un des dirigeants les plus en vue de l'industrie fromagère suisse, a trouvé l'appui de la plus grande partie de la presse. De nombreux

correspondants se plaignent plus particulièrement de ce qu'on ne sert plus de fromage dans nos restaurants, ou alors à des prix exagérés. D'autre part, on prétend, en public, qu'il n'est plus possible de trouver du bon fromage qui est toujours exporté.

Comme toute autre industrie, l'industrie laitière cherche à bien servir sa clientèle étrangère. Mais cela n'empêche pas qu'il reste au pays suffisamment de fromage tout aussi bon que celui qu'on exporte. Le mal git ailleurs. Il provient surtout de ce que certains détaillants et restaurateurs, à cause d'une différence de prix de quelques centimes seulement, préfèrent se ravitailler en fromage de second et de troisième choix, laissé dans les fromageries, et qu'ils revendent à des prix exagérés. Malheureusement, aussi, beaucoup d'entre eux ne savent pas traiter le fromage coupé, pour qu'il reste frais et appétissant. Le consommateur peut améliorer ces conditions en évitant les magasins et les restaurants qui vendent de la marchandise, de mauvaise qualité à des prix exagérés.

### La récolte des vins de 1932

Hier dimanche, la Fédération vaudoise des vigneronnes a tenu à Vevey, sous la présidence de M. Auguste Henry, député de La Tour, son assemblée de délégués. Du rapport du comité, il résulte que la récolte vinicole de 1932 dans le canton de Vaud est évaluée à 15 millions de litres. Elle était de 40 millions de litres en 1929. Les comptes ont été approuvés et le comité réélu pour quatre ans. Les vendanges de cette année seront tardives.

## Nouvelles financières

### Fusionnement de lignes de chemin de fer

On annonce que, à la suite de négociations qui ont duré douze ans, quatre grands réseaux de chemins de fer américains viennent de fusionner. Ce sont le « New-York Central », le « Pennsylvania », le « Baltimore et Ohio » et le « Chesapeake et Ohio ». On évalue à 8 milliards de dollars le montant global des capitaux que représentent ces compagnies réunies.

### Le bilan de la Banque nationale

Le bilan de la Banque nationale suisse n'a pas subi d'importantes modifications au cours de la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre. L'encaissement était, le 23 septembre, inchangé, avec un total de 2 milliards 637,5 millions. Les devises ont subi une réduction de 1,200,000 francs et s'élevaient à 63,500,000 fr. Dans le portefeuille intérieur, on constate une augmentation de 400,000 fr. Il atteint maintenant 14,300,000 fr. et les avances sur titres marquent une diminution de 1,500,000 francs pour atteindre 39,100,000 francs.

La circulation fiduciaire est en diminution de 4 millions et demi de francs. Elle atteint 1 milliard 506,7 millions tandis que les engagements venant quotidiennement à échéance n'ont pour ainsi dire pas changé. Ils s'élevaient à 1 milliard 248,5 millions de francs. La circulation fiduciaire et lesdits engagements étaient couverts le 23 septembre à raison de 98,03 % d'or et de devises-or.

### La fabrique de papiers de Biberist

L'assemblée générale de la fabrique de papier de Biberist, qui a eu lieu samedi à Soleure, groupait 12 actionnaires représentant 857 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice se terminant le 30 juin. Elle a décidé de verser, comme l'année précédente, un dividende de 8 % sur un capital-actions de 3 millions.

## NÉCROLOGIE

### Le peintre français Chéret

Le peintre Jules Chéret est mort à Nice, vendredi, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Ses obsèques auront lieu à Paris.

Aveugle depuis une dizaine d'années, le peintre vivait à Nice, dans sa villa, sur les pentes du mont Boron, en compagnie de sa femme qui, par une coïncidence étonnante, n'avait pas tardé à devenir aveugle à son tour.

Le génial créateur de l'affiche en couleurs avait découvert dans la rue parisienne une nouvelle tribune pour la beauté. Ses lithographies conservaient toute la fleur d'un pastel. Les verts Véronèse, les orangés, les pourpres, les bleus délicats y mettaient en valeur la grâce des femmes, vêtues de gaze et de soie, qu'il y silhouettait sur des fonds d'or ou d'azur sombre.

Sa première affiche fut celle du bal Valentino : il y avait campé un polichinelle grotesque sur fond noir. Cette tentative fit sensation et dès ce moment les commandes affluèrent.

### Léopold Ketten

On apprend la mort, à Genève, à l'âge de 87 ans, de M. Léopold Ketten, professeur honoraire au Conservatoire de musique.

## AVIATION

### L'aviateur allemand von Gronau a atterri à Changhaï

L'aviateur allemand von Gronau, parti de l'île de Sylt, près de Hambourg, le 22 juillet, pour un voyage autour du monde, a atterri à Changhaï, vendredi, venant de Kagoshima (Japon), après avoir fait escale aux Etats-Unis, en Colombie britannique, aux îles Aléoutiennes et au Japon.

Il compte poursuivre son vol le long de la côte chinoise. De là, il se rendra à Manille et à Java, en survolant la côte orientale de Bornéo et la mer de Célèbes. Von Gronau volera ensuite vers le golfe de Bengale, Ceylan, Bombay, le golfe Persique et Bagdad, d'où il regagnera l'Europe par Athènes et Rome.

## LES SPORTS

### Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Grasshoppers a battu Bâle, 7 à 1 ; Young-Fellows, Lugano, 2 à 0 ; Chaux-de-Fonds, Urania-Genève, 3 à 0 ; Bienna, Etoile-Carouge, 3 à 2 ; Servette, Nordstern, 6 à 2 ; Zurich, Aarau, 10 à 2 ; Young-Boys, Lausanne-Sports, 4 à 0 ; Concordia-Bâle, Blue-Stars, 3 à 1.

En première ligue, Berne a battu Racing-Lausanne, 6 à 3 ; Granges, Soleure, 2 à 1 ; Olten, Montreux, 5 à 2 ; Cantonal-Neuchâtel, Etoile-Chaux-de-Fonds, 2 à 1 ; Bellinzona, Old-Boys, 5 à 2 ; Lucerne, Oerlikon, 4 à 0 ; Locarno, Winterthur, 4 à 1 ; Brühl, Saint-Gall, 2 à 1.

En deuxième ligue, à Berne, Fribourg a battu Minerva, 6 à 3.

### Le ski

Les clubs suisses de ski, dans une réunion tenue hier, dimanche, ont décidé que les courses nationales de 1934 se disputeraient à Andermatt. Elles coïncideront avec les courses militaires. En 1933, les courses nationales auront lieu à Ennsjelden les 28 et 29 janvier.

### La course cycliste Sion-Lausanne-Sion

Hier dimanche, dix-sept coureurs cyclistes professionnels ont disputé la course Sion-Lausanne-Sion (203 kil.), qui a été gagnée par Albert Büchi (5 h. 29 m. 29 sec.), devant Wullschlegler et Alfred Büchi.

## Echos de partout

### LA ROUTINE AU COLLÈGE

De Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* :

Le 1<sup>er</sup> octobre, on le sait, tombe cette année un samedi. Or, le plus fort de toutes nos lois, c'est-à-dire la routine, veut que nos lycéens rentrent en classe le 1<sup>er</sup> octobre. Pas le 30 septembre. Pas le 2 octobre. Le 1<sup>er</sup> octobre ! Cette date fixe, rigoureuse, absolue, est considérée par quelques-uns de nos pédagogues comme la base même de l'enseignement classique. Il faut que nos potaches se retrouvent au « bahut » le 1<sup>er</sup> octobre quoi qu'il arrive. Un jour d'avance, un jour de retard compromettrait leur instruction et bouleverserait peut-être les conditions d'égalité des triangles.

Pourtant nos lycéens, cette année, ne rentreront pas le 1<sup>er</sup> octobre. M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, en a ainsi décidé. Il a justement décidé qu'il était ridicule de faire rentrer les enfants au collège à la fin d'une semaine, un samedi soir, tout juste pour qu'ils puissent bayer aux cornelles pendant un long dimanche.

Nos collègues passeront donc en famille la bonne journée du dimanche 2 octobre et ils reprendront le collier scolaire le lundi, ce qui est tout à fait logique et raisonnable. Non-obstant, les triangles isocèles resteront isocèles. Et la date de la première représentation du *Cid* ne sera pas changée.

Cependant, en prenant cette décision si simple et si opportune, M. de Monzie a fait preuve d'un véritable courage. C'est que le personnel qu'il dirige tient fort à ses habitudes. C'est que notre enseignement secondaire constitue une administration rigide, ombrageuse, bureaucratique, que la moindre réforme dérange, inquiète, indispose. Notre enseignement tient à toutes ses règles, mêmes si elles sont désuètes, comme s'il s'agissait de la règle de trois ou de celles des participes. Il ne faut toucher à rien.

La routine est installée à l'école. Elle y trône. Elle est installée dans une leçon, dans la méthode, jusque dans la récréation. Rien ne bouge. La routine régit le sommeil des écoliers et leur nourriture. La routine commande aux saisons. On ne chauffe pas les écoles quand il fait froid. On les chauffe arithmétiquement de telle à telle date, quelle que soit la température extérieure.

Nous nous plaignons de dénoncer notre esprit de routine, mais nous apprenons à nos collègues à devenir routiniers à dix ans. Nous les obligeons à respecter la routine.

Grâce soient rendues à M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, qui se moque d'une routine moisie, qui s'attache à adapter les conditions de notre enseignement aux conditions de notre vie présente. Sa tâche est grande.

### SDR UNE PLAGE DE BRETAGNE

Sur la plage, il y a ceux, surtout celles, qui viennent pour être vus ou du moins pour tâcher de se faire voir.

Qui dira la pitié des costumes excentriques ou indécents, ces femmes qui s'en vont, les unes dans les « pèches », affublées d'étranges, noircies à l'huile de coco, fumant, même, la pipe !

— Qu'est-ce que vous avez à rire comme ça ? demandaient aigrement, l'autre jour, deux de ces dames à un brave pêcheur qui nettoyait ses filets.

— Ce que j'ai... ? Ce que j'ai !  
Et le brave homme, essayant ses mains, pleines de goémon, sur sa culotte aux pièces multiples :

— Mes petites demoiselles, ou mes petits messieurs, je ne suis pas fixé, eh bien ! il y a dix ans que je n'avais plus vu de sauvages... Alors, ça m'amuse d'en voir !

— Elle ne se marie pas ?  
— Non, elle a un défaut de prononciation.  
— Lequel ?  
— Elle ne peut pas dire oui !

## Carnet de la science

### La radio dans les profondeurs de l'Océan

On mande de Hamilton (îles Bermudes, au nord-ouest des Antilles) que le Dr Beebe, qui vient de faire une exploration dans les profondeurs inconnues de la mer, a radiodiffusé, de ces profondeurs, le récit de ses aventures. Le Dr Beebe a exposé qu'il était descendu jusqu'à une profondeur de 668 mètres, en s'enfermant dans une bathysphère, ballon d'acier similaire à la nacelle du professeur Piccard.

## FRIBOURG

### Les numismates suisses à Fribourg

Samedi et hier dimanche, la ville de Fribourg a eu l'honneur de recevoir la Société suisse de numismatique. Samedi, à 5 heures, a eu lieu, dans la grande salle du Capitole, la 52<sup>ème</sup> assemblée générale de la Société dont les débats furent dirigés avec toute la maîtrise désirable par le président en charge, M. le Dr Gustave Grunau, de Berne. Après liquidation de quelques objets administratifs (procès-verbal, rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes), l'assemblée acclama membres honoraires M. le Dr Pick, professeur à Iéna, et M. le Dr Bernhard, à Saint-Moritz (Engadine), et désigna Alldorf comme lieu de la prochaine assemblée générale, en 1933. Puis M. le docteur Jeanprêtre, d'Auvergnier, entretint ses collègues de l'importance de l'analyse chimique pour l'étude des deniers épiscopaux. Cette analyse était autrefois peu en faveur à cause des frais qu'elle entraînait. On se contentait d'une correspondance approximative entre les dimensions de la pièce de monnaie et son poids. L'analyse chimique est pourtant le seul moyen de déceler l'authenticité des deniers épiscopaux et M. Jeanprêtre n'en parla que comme introduction à la communication qu'il fit ensuite sur les deniers épiscopaux de Genève et Lausanne d'après les documents du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle. A l'origine, l'histoire de ces deniers est assez obscure. Pendant longtemps, les deniers carolingiens qui circulent proviennent de France et d'Italie. Puis, les chartes se contentent d'indiquer la valeur des objets en nature, en céréales par exemple.

La première, une charte de Cluny, datant de 1040, parle d'une vigne donnée en gage pour 35 sous genevois ; encore n'est-il pas possible de connaître le rapport entre le sou genevois et le marc d'argent. Le droit de monnaie est exercé par des évêques dont on ne connaît que le nom. La valeur des anciennes monnaies lausannoises semble mieux connue. Une notice de l'habituaire de Villars-les-Moines (milieu du XII<sup>ème</sup> siècle) fixe le prix d'un objet à 4 livres lausannoises et équivaut 26 livres à un marc d'argent. Le confondateur passa ensuite à une intéressante description des anciennes monnaies épiscopales : deniers à la crose, deniers à la coupole, deniers aux trois annelets, deniers à la vierge dans leurs types à l'état pur et à l'état dégénéré. En terminant, M. Jeanprêtre a fait remarquer que, dans ce domaine, le champ d'investigation est encore vaste et il encouragea ses jeunes collègues à le parcourir.

L'assemblée entendit ensuite une causerie en allemand du R. Père Ignace Hess, d'Ingenbohl, sur l'esthétique des monnaies. Le conférencier fit d'abord la distinction entre haut et bas relief et exposa leur emploi le plus favorable suivant les genres de monnaies ou de médailles. Puis, il insista sur la nécessité au point de vue de l'esthétique numismatique d'adapter la composition au cercle. L'art de la médaille ou de la monnaie n'a rien de commun avec les principes esthétiques admis en peinture et en sculpture. Le R. Père Hess illustra son exposé de projections fort suggestives.

Enfin, M. le Dr Joseph Jordan, conservateur du médaillon cantonal de Fribourg, entretint l'auditoire des richesses du médaillon confié à ses soins et qui contient de 15,000 à 20,000 pièces de toutes les époques, trésor sans doute ignoré de la plupart des Fribourgeois. La collection s'enrichit de jour en jour. Depuis 1925, elle s'est enrichie de plus de 1000 pièces, grâce surtout au legs de M. le chanoine Conus. Fribourg a reçu le droit de battre monnaie à plusieurs reprises, la première fois en 1418, du pape Martin V, puis de l'empereur Sigismond, et, en 1509, du pape Jules II. Le premier atelier de frappe date de 1435. Il était installé au Stalden, dans la maison de Pierre l'Arbalétrier. Notre musée possède d'abord de la menu monnaie : gros, quarts de gros de 1446, testons valant ¼ d'écu de 1487, puis des thalers ou écus sans date, avec la figure de saint Nicolas. Le musée ne possède pas de triples ducats de 1509 ni de doubles ducats et de pistoles de 1529 ; par contre, il possède un ducat sans date et un demi-ducats de la même époque. Le batz apparaît d'assez bonne heure et se maintient longtemps puisque nos parents en parlent encore. Le musée cantonal en possède en grande quantité, notamment une belle pièce de 5 batz de 1658. De 1770 à 1787 apparaît la piécette qui remplace le batz et risque même de l'évincer. En 1798, le gouvernement provisoire frappe des sextuples piécettes représentant le faisceau des licteurs et le chapeau de Guillaume Tell avec la devise « Liberté et égalité ». Ces pièces sont rares, le gouvernement provisoire n'ayant duré qu'un mois. Le musée en possède deux exemplaires.

La collection des médailles du musée n'est pas moins belle et comprend toutes les médailles commémoratives de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, de la bataille de Morat, des fêtes de nos principales sociétés (notamment tirs fédéraux de 1829 et de 1881), des réunions des

sociétés savantes à Fribourg. Notre médaillon comprend encore presque toutes les pièces de monnaie de la Confédération, nombre de pièces de chaque canton, un millier de pièces étrangères où la France et les Etats de l'Eglise sont le mieux représentés. Sont classées à part de belles pièces trouvées dans le canton de Fribourg : à Vuissens, à Portalban (pièces romaines à l'effigie de nombreux empereurs), à Schmitten (pièces de Charles-Emmanuel III).

Un excellent banquet, servi par les soins de M. Gorini, réunit les participants au nombre d'une cinquantaine à l'hôtel Terminus. A l'heure des toasts, M. Grunau, président, remercia Fribourg du bienveillant accueil qu'il avait réservé aux numismates. Il rappela que c'était la septième fois que la Société se réunissait à Fribourg. La Société a même été fondée à Fribourg en 1879, à l'hôtel du Faucon sous l'impulsion de M. l'abbé Gremaud, son premier président. M. Grunau rappela le but de la Société qui est avant tout scientifique.

M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, apporta aux numismates suisses le salut du gouvernement de Fribourg qui aime à recevoir des Confédérés et désire que ceux-ci emportent un bon souvenir de notre ville. A l'heure où les questions économiques et purement matérielles (chômage, subventions, baisse des traitements) sont au premier plan, il fait bon se rappeler qu'outre le matérialisme il y a un passé qu'on ne peut pas oublier. Si on y pensait davantage, on ferait au point de vue social du meilleur travail. Les numismates étudient précisément un aspect de ce passé. La numismatique constitue les archives officielles de l'histoire. Les autres documents écrits peuvent encore se discuter. Les pièces de monnaie ont demandé plus de temps pour être confectionnées. Elles sont de ce fait une image plus fidèle du passé politique et économique des nations. M. Weck a salué parmi les assistants M. Favre, directeur de la Monnaie fédérale, Fribourgeois d'origine, comme le trait d'union entre le passé et le futur. Il a émis le désir que les nouvelles pièces fussent belles et rappelaient le passé. L'orateur a enfin remercié les numismates pour leur délicate attention d'avoir représenté M. Max de Diesbach sur la médaille commémorative de cette assemblée.

M. Bays, représentant du conseil communal de Fribourg et de l'Université, a prié les numismates de venir plus souvent tenir leurs assises dans nos murs. La numismatique touche à plusieurs sciences. Elle représente aussi le passé esthétique des peuples.

Une médaille commémorative, représentant M. Max de Diesbach et au revers la tour de Saint-Nicolas, fut distribuée à tous les assistants.

Puis M. Henri Broillet, directeur du musée, fit un parallèle intéressant entre l'esthétique des monnaies et celle des timbres-poste. Hier matin, dimanche, les numismates ont visité le musée historique et artistique de Fribourg, sous la conduite de M. Henri Broillet. L'après-midi a été consacré à une excursion en autocar à Hauterive, à la visite de l'ancienne abbaye et, au retour, à la visite du trésor de la cathédrale de Saint-Nicolas.  
H. H.

### Rentrée des classes de Fribourg

La réouverture des écoles primaires de la ville de Fribourg est fixée à jeudi, 29 septembre, à 8 heures.

Les promotions seront effectuées, ce jour-là, dans toutes les classes par les soins du personnel enseignant ; elles seront ensuite contrôlées par MM. les inspecteurs. Les élèves se présenteront dans la dernière classe fréquentée.

Les parents sont rendus attentifs aux instructions ci-après : tous les enfants âgés de sept ans révolus ou qui auront sept ans avant le 1<sup>er</sup> mai 1933 sont astreints à la fréquentation scolaire, ils se présenteront jeudi, 29 septembre, à 8 heures, dans la classe inférieure de leur quartier. A titre exceptionnel et sur demande écrite des parents, les enfants qui atteindront sept ans avant le 1<sup>er</sup> juillet 1933 seront admis pour autant que l'effectif de la classe le permettra. Les parents qui négligeront d'envoyer en classe, le jour de la rentrée, les enfants ayant atteint l'âge légal, seront déferés à la préfecture.

Le certificat de vaccination et éventuellement l'extrait de naissance devront être remis à la maîtresse de première classe.

Les enfants domiciliés en dehors du territoire de la ville de Fribourg ne seront admis dans les classes de la ville que sur présentation du récépissé de la finance d'écolage délivré par le secrétariat scolaire, puis de l'extrait de naissance et du certificat de vaccination. Cette finance est fixée à 50 fr. par élève pour l'année scolaire. Les bourgeois bénéficieront des réductions suivantes : 35 fr. par élève s'il y en a deux dans la famille ; 25 fr. par élève si la famille compte trois écoliers et plus.

Le matériel féminin bénéficiant d'un subside communal, le surplus des dépenses est à la charge des parents. Ce complément sera perçu directement auprès des élèves par les institutrices. Les travaux confectionnés demeurent la propriété des élèves.

Les écoles fraternelles s'ouvriront également jeudi, 29 septembre, à 9 heures.

Il est rappelé que les demandes d'émancipations anticipées ne seront prises en considération que moyennant production d'une déclaration d'apprentissage, à condition que les garçons aient 15 ans révolus et qu'ils aient terminé, avec succès, leur sixième année de classe primaire ou fait également avec succès le cours d'une année à l'école secondaire professionnelle.

Pour les filles, l'âge requis pour l'émancipation anticipée est 14 ans. Ces émancipations ne seront accordées qu'à la fin d'un semestre. Les demandes d'émancipations pour cause d'extrême pauvreté, en vue du placement de l'enfant dans une famille, ne seront prises en considération que si l'élève remplit les conditions mentionnées ci-dessus.

**Foire aux provisions**

29 septembre-10 octobre

**A la population de la ville et du canton de Fribourg**

Du secrétaire général de la Foire aux provisions :

Dans quelques jours, la 3<sup>me</sup> Foire aux provisions, organisée par les agriculteurs fribourgeois, ouvrira ses portes. Elle est une expression manifeste de la volonté de nos paysans, de vouloir lutter contre la crise économique qui les frappe durement. Depuis l'ouverture de la première Foire, la situation financière du paysan, comme d'ailleurs celle des autres professions, s'est aggravée encore. Nous avons actuellement dans le canton des centaines de familles paysannes qui sont à la veille de la faillite. Beaucoup de familles ont déjà perdu tout leur bien et ont dû quitter la terre de leurs ancêtres. La situation de l'agriculture est plus tragique que ne le pense le public en général.

La ville de Fribourg et les autres agglomérations urbaines ont joui jusqu'ici encore d'une certaine prospérité, qui se manifeste par de nombreuses constructions. L'agriculture s'en réjouit. Mais, vu sa situation géographique au milieu d'un canton nettement agricole, la prospérité de la ville de Fribourg, qui est peut-être aujourd'hui déjà plus apparente que réelle, ne pourra pas durer si l'agriculture est ruinée et si les paysans ne peuvent plus acheter dans les magasins de la ville. Aussi avons-nous tous, citadins et campagnards, le devoir de nous soutenir mutuellement par des achats réciproques.

A la veille de la 3<sup>me</sup> Foire aux provisions, nous invitons la population des villes, de la ville de Fribourg en particulier, d'acheter des produits agricoles et de faire des provisions pour l'hiver. Plus que jamais, nous Fribourgeois, nous devons acheter en Suisse, dans notre canton en particulier, et éviter que notre argent quitte la frontière de la patrie. Si l'unité proverbiale du peuple fribourgeois s'exerce aussi sur le terrain économique, nous pourrions, en dépit de la crise, regarder l'avenir avec confiance. Le paysan fribourgeois, en particulier, ne se découragera pas, s'il se sent appuyé par les gens de la ville.

La liste des adhésions est, aujourd'hui, définitivement close. Le nombre des exposants est de 115 (90 l'année dernière). L'augmentation est donc très réjouissante et prouve éloquentement en faveur du maintien de cette institution fribourgeoise.

Le groupe des fruits et légumes est le plus fortement représenté à la Foire. Viennent ensuite les groupes : lait et produits laitiers, horticulture, miel, produits alimentaires, etc.

En élargissant quelque peu le cadre de la Foire de cette année, le groupe « Divers », avec ses stands se rapportant aux autres groupes de la Foire sera particulièrement fort et intéressant. En effet, 18 maisons fribourgeoises se sont inscrites dans ce groupe.

La participation des horticulteurs — ils sont au nombre d'une douzaine — sera d'un effet des plus réussis. Le seul stand des horticulteurs, qui sera d'une originalité remarquable, fera sensation et vaudra à lui seul déjà la modeste finance d'entrée à la Foire. La Foire aux provisions permettra aux visiteurs de s'approvisionner largement à Fribourg. Jambons de campagne, poulets de chez nous, appétissants légumes, fruits dorés, produits laitiers de choix, miels onctueux, chocolat, confiserie, pâtes alimentaires et pétillant vin du Vuilly trouveront de nombreux amateurs et satisferont sans doute les besoins et les exigences de la clientèle la plus raffinée.

10,000 visiteurs se rencontreront à la première Foire aux provisions ; la seconde Foire en compta déjà 15,000. Les 20,000 seront certainement atteints cette année.

A tout point de vue, la troisième Foire vaudra la peine d'être visitée. Personne, à n'importe quel milieu qu'il appartienne, citadin ou campagnard, étudiant, artisan, commerçant ou industriel, personne, disons-nous, ne saurait manquer de visiter cette belle manifestation qui va s'ouvrir dans quelques jours. Les nombreux visiteurs attendus rendront certainement hommage à l'effort méritoire de notre agriculture et de ses industries annexes.

**Le cours de répétition de la 5<sup>me</sup> brigade**

Ce matin, lundi, les soldats fribourgeois des bataillons 14, 15, 16 et 17 ont commencé leur cours de répétition. Après les opérations habituelles de mobilisation, qui occuperont la matinée, nos soldats quitteront Fribourg dans l'après-midi et se dirigeront vers leurs cantonnements, en Gruyère. Ils passeront la nuit prochaine dans la région de Praroman, Treyvaux et La Roche.

Souhaitons que le beau temps favorise nos soldats.

**Football**

Un nombreux public s'est rendu, hier après midi, dimanche, au stade de la Mottaz, pour assister au match de football entre Central I, de Fribourg, et Young-Boys II, de Berne. Comme on l'avait annoncé, l'équipe bernoise s'est présentée avec ses meilleurs éléments, dont l'un ou l'autre ont déjà joué avec la première équipe. Dès le début de la rencontre, on eut le sentiment que Central I aurait de la peine à résister aux attaques bernoises, qui se faisaient toujours plus pressantes. Mais, grâce à l'active défense fribourgeoise, ces offensives n'aboutirent pas. Ce fut, au contraire, Central I qui marqua le premier but, après un bel effort de Poffet, dont on a admiré par la suite le travail intelligent.

Les Bernois réussirent peu après à égaliser et à marquer un nouveau but. La partie semblait bien compromise pour les Fribourgeois.

Ceux-ci, toutefois, encouragés par leurs partisans, et stimulés par l'énergie du joueur Müller, organisèrent une série d'attaques et réussirent, grâce à l'esprit d'initiative de leur centre-avant, à marquer deux nouveaux buts, remportant ainsi une brillante victoire par 3 buts à 2.

Le match fut très intéressant du commencement à la fin. L'équipe fribourgeoise semble avoir maintenant retrouvé son « cran » habituel. Il y a encore des améliorations à réaliser ; tout est loin d'être parfait, mais le résultat d'hier sera un stimulant pour toute l'équipe. Avant ce match, Central II a gagné contre Fribourg III, par 5 buts à 3.

**Conseil d'Etat**

Séance du 24 septembre

Le Conseil nomme : M. Henri Liaudat, à Prayoud, inspecteur du bétail ; M. Hubert Perroud, audit lieu, suppléant du prénommé.

— Il autorise la commune de Morat à lever des impôts, celles d'Estavannens et de Villars-d'Avry, ainsi que la paroisse de Surprière à contracter un emprunt et la commune de Villarod à vendre une parcelle de terrain.

— Il approuve les plans d'aménagement des forêts communales de Châtillon, Cheyres, Ménières, Montagny-la-Ville, Montet et Villeneuve, établis par M. Jungo, inspecteur des forêts du VI<sup>me</sup> arrondissement, à Estavayer-le-Lac.

**Concours d'athlétisme**

Voici les résultats des concours d'athlétisme de l'association cantonale fribourgeoise des gymnastes-athlètes, qui ont eu lieu hier, dimanche, au stade de Saint-Léonard :

**Catégorie A. Couronnés :** 1. Max Regenass, Morat, 4752 points ; 2. Walter Kocher, membre externe de l'Association fribourgeoise des gymnastes-athlètes, 4517 ; 3. Max Gysiger, de la même association, 4066 ; 4. Romain Bächler, Fribourg, *Freiburgia*, 3990 ; 5. Albert Stahl, Morat, 3916 ; 6. Robert Kesselin, Bulle, 3698 ; 7. Jules Aeschlimann, Fribourg, *Ancienne*, 3663 ; 8. Charles Petter, 3551 ; 9. Max Fasnacht, Montilier, 3548 ; 10. Albert Michel, Fribourg, *Ancienne*, 3521 ; 11. Auguste Moduli, Montilier, 3505.

Non couronnés : 12. Robert Pastore, Broc, 3391 ; 13. Robert Ryser, Broc, 3234 ; 14. Carlo Rameyer, Fribourg, *Ancienne*, 3142 ; 15. Ernest Mader, Morat, 3039 ; 16. François Geissler, Bulle, 2458.

**Catégorie B. Palmes :** 1. Werner Liechli, Morat, 2639 ; 2. Louis Müller, Fribourg, *Freiburgia*, 2217 ; 3. Baschir Kalifa, Fribourg, *Freiburgia*, 2136 ; 4. Fernand Bays, Fribourg, *Ancienne*, 2057.

Sans palmes : 5. Albert Thalman, Fribourg, *Freiburgia*, 1880 ; 6. Alfred Werro, Montilier, 1878 ; 7. Max Fleckner, Fribourg, *Ancienne*, 1767 ; 8. Ernest Etzensberger, Montilier, 1757 ; 9. Léon Lehmann, Fribourg, *Ancienne*, 1729 ; 10. Hans Molliet, Morat, 1585 ; 11. Edouard Hans, Montilier, 1566 ; 12. Joseph Curti, Fribourg, *Ancienne*, 1523 ; 13. Pius Bannwart, Fribourg, *Freiburgia*, 1498 ; 14. Victor Fries, Guin, 1360 ; 15. Charles Borel, Morat, 1355 ; 16. Hermann Tschachli, Châtiers, 1232 ; 17. Roger Antonietti, Broc, 1064.

**Les Fribourgeois à la fête romande de lutte**

Les lutteurs fribourgeois se sont fort bien comportés à la fête romande de lutte, qui a eu lieu, hier dimanche à Lausanne, au Comptoir suisse. Cette fête a groupé 280 participants.

Voici le classement des Fribourgeois : 3. Emile Walter, Morat, 58 points ; 4. Joseph Bongard, Fribourg, 57.75 ; 5. Philippe Volery et Hermann Nussbaum, de Fribourg, 57.50 ; 6. Charles Nicolet, Broc, 57.25. Ces lutteurs ont obtenu une couronne. D'autres Fribourgeois se sont attribués des prix simples.

**Motocycliste blessé**

A La Roche, hier soir dimanche, un motocycliste, M. André Blanchard, âgé de quarante-cinq ans, de Rueyres-Treyfayes, a été coincé entre une automobile et un tas de bois. Il a eu une jambe fracturée et a été conduit à l'hôpital cantonal par M. le docteur Schouwey, du Mouret.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

**Société fédérale de gymnastique Fribourg-Ancienne.** — Sous-section des pupilles. — Reprise des leçons, demain mardi 27 septembre, à 18 h. 15, au local de la Mottaz.

**Chœur mixte de Saint-Nicolas :** Demain, mardi, 27 septembre, à 9 heures, office d'enterrement pour M<sup>me</sup> Eigenmann.

**Les directeurs des Travaux publics**

La réunion des chefs des départements cantonaux des travaux publics qui a eu lieu à Fribourg, en présence de M. le conseiller fédéral Haerberlin, a approuvé d'abord le rapport sur l'activité du comité et du secrétariat.

Elle a entendu ensuite M. Bœsiger, conseiller d'Etat bernois, sur l'état des travaux pour l'unification des dispositions cantonales en matière de soumission.

M. Huonder, conseiller d'Etat grison, a parlé de la question des routes alpestres, puis M. Studler, conseiller d'Etat argovien, a mis au courant l'assemblée de l'état des pourparlers engagés avec les Chemins de fer fédéraux pour réduire de plus en plus les passages à niveau.

La loi sur les automobiles a été également examinée du point de vue de ses conséquences financières.

M. Haerberlin, conseiller fédéral, chef du département de justice et police, a tenu à donner quelques explications sur certains points intéressants en tout premier lieu les diverses administrations cantonales des travaux publics.

**Un cycliste renversé par une automobile**

Hier après midi, dimanche, près du Mouret, un cycliste, nommé Risse, de La Roche, qui voulait traverser la route devant une automobile, a été renversé. Il a subi de nombreuses contusions sur tout le corps.

**Chute de bicyclette**

Hier après midi, on a trouvé étendu sur la route, entre Formangevies et Cormagens, un cycliste, nommé Pochon, de la Sonnaz. Le malheureux avait quelques blessures assez graves. Il reçut des soins de M. le docteur Bonifazi, de Fribourg.

**Un bras arraché**

Samedi après midi, à Guin, plusieurs personnes travaillaient autour d'une batteuse mécanique. Soudain l'une d'elles, Joseph Zurkinden, âgé de quinze ans, fut saisi par une courroie de transmission. Aux cris de douleurs poussés par le malheureux, on arrêta immédiatement la machine. Mais il était déjà trop tard. Le malheureux avait le bras droit arraché. On le transporta immédiatement à Fribourg, à l'hôpital des Bourgeois, où on procéda à l'amputation du membre mutilé. L'état du jeune homme est satisfaisant.

**RADIO**

Mardi, 27 septembre

Radio-Suisse romande  
12 h. 40, gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 5 à 13 h. 45 (de Lausanne), gramo-concert. 17 h. 1, pour Madame. 17 h. 30 (de Montreux), concert d'orchestre. 18 h. 15 (de Lausanne), causerie sur le massage. 18 h. 40 (de Genève), « A l'occasion de la Quinzaine genevoise ; les poètes du Caveau » : causerie, par M. Ducommun. 19 h. 1, « Ma discothèque », par M. Aloys Mosser. 19 h. 30 (de Lausanne), « Le théâtre municipal de Lausanne », causerie, par M. Béranger et M. Marthaler. 20 h., « Les travaux de la Société des nations », 22 h. 10 (de Genève), « Croquis provençaux », par M. Meyer de Stadelhofen. 20 h. 30, concert d'orchestre. 21 h. 30, musique populaire, par un orchestre champêtre. Radio-Suisse allemande  
12 h. 40 et 15 h. 30, concerts, par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 21 h. 40 (de Berne), compositions inconnues de Liszt. 22 h., concert du soir.

Stations étrangères

Munich, 20 h. 50, œuvres de Mozart. Berlin, 21 h. 10, orchestre symphonique. Londres régional, 20 h., promenade-concert. Radio-Paris, 20 h. 45, radio-concert. Tour Eiffel, 20 h. 30, musique de chambre. Poste Parisien, 20 h. 45, concert d'orchestre. Budapest, 20 h. 30, concert d'orchestre tzigane.

**SOMMAIRES DES REVUES**

**Tous les sports, N° 2 :** Dimanche sera donné à Bâle le départ de la coupe Gordon-Bennett. — Considérations sur le troisième tour pédestre du Léman. — La vitesse est l'aristocratie du sport... — XII<sup>me</sup> tour de Lausanne pédestre. — Rugby : Faisons le point. — Le succès des courses automobiles en Suisse. — Historique du jeu de basket-ball. — Les grands trempings suisses. — Dans nos associations. — Résultats des manifestations sportives du dimanche. — Actualités photographiques. Administration, avenue de Beaulieu, 11, à Lausanne. En vente dans tous les kiosques.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†  
Monsieur Guillaume Eigenmann, à Fribourg ; Monsieur et Madame Charles Eigenmann-Lapp, à Fribourg ; Monsieur Emile Eigenmann, à Fribourg ; Monsieur et Madame Dr E. Hafely-Eigenmann et leurs enfants Wilhelm et Gertrude, à Balsthal ; Mademoiselle Ida Eigenmann, à Fribourg ; les familles Corminbœuf, à Londres, Paris, Neuchâtel et Fribourg ; les familles Eigenmann, à Zurich et Lütisburg, Züger-Eigenmann, à Gossau, et Ayer-Eigenmann, à Fribourg ; les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver, en la personne de

**Madame Célestine Eigenmann-Corminbœuf**

leur chère et très regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection après une courte maladie, dans sa 67<sup>me</sup> année, munie des sacrements de notre sainte mère l'Eglise. L'enterrement aura lieu à Fribourg, et la messe de sépulture sera célébrée à la cathédrale de Saint-Nicolas, mardi 27 septembre, à 9 heures. Départ du domicile mortuaire : rue du Tilleul, 148, à 8 h. 50. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
La maison Eigenmann, Chatton et Cie, denrées coloniales, à Fribourg

fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

**Madame C. Eigenmann-Corminbœuf**

épouse de son chef et dévouée collaboratrice décédée le 24 septembre, après une courte maladie. Elle vous prie de lui garder un fidèle souvenir. L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, mardi 27 septembre, à 9 heures. Départ du domicile mortuaire : rue du Tilleul, 148, à 8 h. 50.

†  
Les employés et employées de la maison Eigenmann, Chatton et Cie

font part du décès de

**Madame C. Eigenmann-Corminbœuf**

épouse dévouée de leur chef L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, mardi 27 septembre, à 9 heures. Départ du domicile mortuaire : rue du Tilleul, 148, à 8 h. 50.

†  
La Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie

fait part du décès de

**Madame C. Eigenmann-Corminbœuf**

épouse regrettée de leur cher collègue, M. Guillaume Eigenmann, chef de la maison Eigenmann, Chatton et Cie Elle prie ses membres d'assister aux obsèques, qui auront lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, le mardi 27 septembre, à 9 heures.

†  
L'Association fribourgeoise du commerce de détail

fait part du décès de

**Madame C. Eigenmann-Corminbœuf**

épouse regrettée de leur cher collègue, M. Guillaume Eigenmann, administrateur du Service d'escompte fribourgeois Elle prie ses membres d'assister aux obsèques, qui auront lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, mardi 27 septembre, à 9 heures.

†  
La Société de chant de la ville de Fribourg fait part du décès de

**Madame Célestine EIGENMANN**

mère de son dévoué président. Les membres sont priés de participer aux funérailles, qui auront lieu mardi, 27 septembre, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

†  
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

**Monsieur Maurice DOUGOUD**

aura lieu mercredi, 28 septembre, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

**CAPITOLE**  
Ce soir, à 20 h. 30  
LA SÉRIE DES GRANDS FILMS  
a commencé par  
UN CHEF-D'ŒUVRE  
LE FORMIDABLE FILM POLICIER  
**AU NOM DE LA LOI**  
avec  
Marcelle Chantal Gabriel Gabrio et Charles Vanel

**Hugo NUSSBAUMER**  
marchand-tailleur

Pour SÉMINARISTES  
**SOUTANES dep. Fr. 70.-**

Barrettes, chapeaux, ceintures, pèlerines. Téléphone 7.45 — Avenue de Pérolles, 6.

**Fête des vendanges à Neuchâtel**  
DIMANCHE 2 OCTOBRE A 15 HEURES

**Grand cortège en circuit fermé**  
Environ 1000 participants. Bataille de confettis. Prix des places : assises, Fr. 2.50 ; debout, Fr. 1.50 ; debout (enfants et militaires), Fr. 0.50 (timbres compris). Billets d'entrée en vente à l'avance chez MM. Fetsch frères, S. A., Hug & Cie, et C. Muller fils, à Neuchâtel. Trains spéciaux dans toutes les directions. Fortes réductions. Consultez les affiches. Renseignements aux guichets des gares. La fête ne sera pas renvoyée. Le Chemin de fer Fribourg-Morat-Anet accorde pour Neuchâtel le billet de simple course valable pour le retour le même jour.

**A vendre**  
aux alentours de Bulle (Gruyère)

propriété de 27 ou 35 poses avec bâtiment en bon état, ayant de grandes caves, pouvant servir de garage. Maison de maîtres (séparée) de 15 pièces. Situation exceptionnelle. Ecrire à Publicitas, Bulle sous P 2762 B.

**A l'occasion de la démolition**

de la maison Daler, avenue de la Gare, le public trouvera matériaux de démolition, fenêtres, buffets, portes, balustrades de balcons, etc., sur place, dès aujourd'hui. 14422 Gremaud et Tachini.

**A vendre ou à louer** Imprimerie St-Paul Fribourg

Dans le district de la Sarine, au centre d'un village, un joli et bon domaine de la contenance de 20 poses, et 1 pose 1/2 en forêt. Bâtiment à l'état neuf. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14349 F.

**CINEMA ROYAL**

Ce soir, dernière représentation de

# Résurrection

Dès demain

## ESPIONNE X 27

Tarif réduit

**Hugo NUSSBAUMER**

marehand-tailleur

Complets collège sur mesure depuis **Fr. 110.—**

Téléphone 7.45 — Avenue de Pérolles, 6

**Situation pour dames et demoiselles**

Il y a longtemps que vous cherchez une occupation agréable et avant tout lucrative. Par la reprise d'un dépôt de lingerie fine d'une fabrique réputée, vous vous assurez un gain durable (aussi accessible). De superbes collections sont confiées à la commission à des personnes se trouvant dans une situation financière ordonnée. — Prière d'adresser les offres sous chiffres E 3862 A, à Publicitas, Saint-Gall.

**DOMAINE en soumission**

Pour cause d'incendie, le soussigné met en vente, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à Marly-le-Grand, dit aux Champs, de la contenance d'environ 33 poses en un seul mas. Exploitation facile; eau intarissable, beau verger. Belle situation entre deux routes cantonales, à un quart d'heure de la ville de Fribourg.

En cas de vente, il sera remis à l'adjudicataire du domaine, un montant de Fr. 18.000.— de taxe du bâtiment incendié.

Pour de plus amples renseignements, les soumissionnaires devront s'adresser au soussigné: Pugin François, feu François, à Echarlens.

Les soumissions devront être déposées, sous pli fermé, jusqu'au 29 septembre, à 6 heures du soir au plus tard, auprès de: Pugin François, à Echarlens, près Bulle.

**Docteur Eichenberger**

médecin-vétérinaire

de retour du service militaire

**RAISIN DE TABLE**

1re qualité, très doux, à Fr. 55 le kg., expédié par Marioni S., No 16, Claro (Tessin). 1038-2

**Jeune fille**

catholique, de bonne éducation, avec bons certificats, est demandée pour les soins d'un bébé de deux ans et s'occuper du ménage. 14415

S'adresser à Mme Rey, 80, rue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds.

Café-restaurant de la place engarrait

**bonne Sommelière**

parlant les deux langues. S'adresser à Publicitas, sous chiffres P 14376 F, Fribourg.

**Jeune fille**

demande place, comme bonne à tout faire, dans une famille, à Fribourg, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser sous chiffres P 41175 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**

un potager, 4 trous, avec bouillotte en cuivre. S'adresser à Eugène JAQUET, commerce de Alpes (à côté de l'Aigle-pores, à Grolley. 41174

Commerce de thés et épices en gros, demande, pour le canton de Fribourg,

**Voyageur**

sérieux, visitant déjà la clientèle des épiciers. Conditions intéressantes. Offres écrites avec références, à Publicitas, Fribourg, sous P 14378 F.

**ON DEMANDE**

un bon ouvrier ébéniste pour tout de suite. S'adresser à ROULIN François, menuisier-ébéniste, Praroman. 41171

On demande une

**JEUNE FILLE**

pour aider au ménage et servir au café. Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 41172 F, à Publicitas, Fribourg.

Couturière demande une

**JEUNE FILLE** sérieuse, comme

**apprentie**

S'adresser sous chiffres P 41173 F, à Publicitas, Fribourg.

**Sauvez la ligne**

par une cure de l'excellent thé amaigrissant Megra. Pas de perte subite et malsaine du poids, mais une élimination successive de la graisse superflue. Le paquet: 2 fr., 3 paquets (cure), 5 fr. 50. Envoi postal par la pharm. Hafner, Bienne, 22. 595

**Postiches**

soit: perruques, nattes, chignons, etc. Toupet pour messieurs. Adressez-vous en toute confiance, à 14026

**Louis Mœhr**

coiffeur-posticheur (Fribourg), 56, rue des

Chaque prime payée pour une Assurance-Vie est une pierre servant à construire l'avenir.

Confiez cette entreprise à

**LA SUISSE**

Assurances Vie et Accidents

Fribourg: Place Gare, 38



**CABINET DENTAIRE**

**Ch. BROILLET**

M. C. D.

fermé en

**septembre**

**Docteur Bise**

médecin-spécialiste

pour les maladies de la peau, cuir chevelu, voies urinaires, varices.

**DE RETOUR**

**Lard de Berne**

bien sec et fumé. Maigre de côté, à Fr. 2.60 p. kg.; maigre du cou, à Fr. 1.80 p. kg., livrable par 4 kg. et plus, contre remb. 3429

Alfred Gerber, charcuterie, Langnau (Berne).

**AVIS de TIR**

Le commandant du Bat. I. Mont. 16 porte à la connaissance des habitants de la région que des

**TIRS à balles**

auront lieu le:

**Judi 29 septembre 1932, de 7 heures à 16 heures, avec arrêt de midi à 13 heures.**

et le

**Vendredi 30 septembre 1932, de 7 heures à 14 heures, sans interruption à midi.**

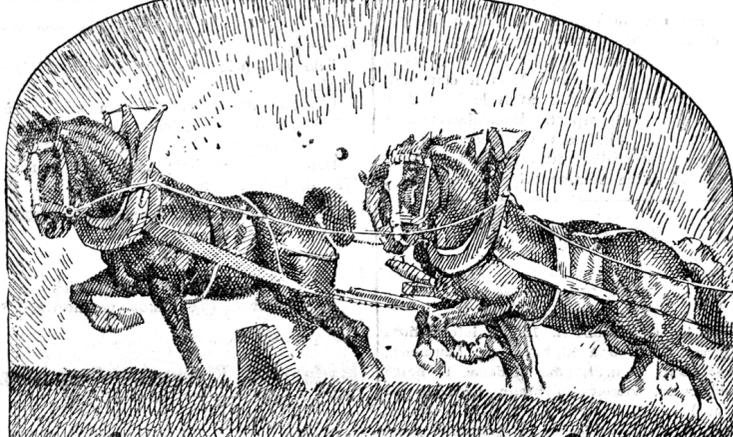
Les fusils-mitrailleurs seront placés vers les maisons de Es Pris, au sud de la route Charmey-Broc, et tireront sur des cibles flottantes, placées sur le lac de Monsalvens, à l'ouest de Gros et Petit-Liençon. Les mitrailleuses seront placées vers les Fossalets et tireront à travers la vallée de Motélon, sur des cibles placées vers Veichalet-Dessus et Veichalet-Dessous.

**ZONE DANGEREUSE.** — Le commandant du Bat. I. Mont. 16 rend le public attentif qu'il y aura danger de mort à circuler dans le secteur délimité par la Sèche-Gros-Liençon-Petit-Liençon-Bord du lac et sur tout le lac inférieur. Dans le secteur Scierie d'En-Haut-Les-Plans-Es Craux-Le Petit-Haut-Crêt-Lisière nord de la forêt Vût au Cerf.

**IL DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ**

**POUR LES ACCIDENTS QUI SERAIENT PROVOQUÉS** par la non-observation de cet avis, publié dans les journaux locaux et donné aux communes de: Charmey, Crésuz, Cerniat et Broc, pour être affiché dans ces communes. 14311

Le commandant Bat. I. Mont. 16: Major Schwaar.



**Le fouet ou de l'ovomine?**

Il existe une quantité de boissons excitantes, de médicaments et de fortifiants qui agissent en coups de fouet: ils stimulent, mais ils ne fortifient pas. Or, il est dangereux d'user de ces moyens pour essayer de rehausser ses capacités productives.

L'Ovomaltine, en revanche, contient les éléments nutritifs essentiels sous une forme concentrée et légère. Elle est l'aliment parfait pour quiconque veut établir un record. L'Ovomaltine maintient la santé et la force de résistance même pendant un gros effort.

**OVOMALTINE**

veille sur vos forces!

En vente partout en boîtes de 250 g. à fr. 2.— et de 500 g. à fr. 3.60

**Dr. A. WANDER S. A., BERNE**

*Chaque Omelette Ovomaltine produit le effet de l'Ovomaltine*

B183

**ON DEMANDE**

une

**jeune fille**

agée d'au moins 18 ans, de bonne moralité, pour petit ménage de 2 personnes et servir à l'occasion au café. 92-67

Faire offres à Mme veuve Charles Darx, café Gerbe-d'Or, Estavayer.

**Café-Hôtel avec domaine**

Nous avons à vendre, dans localité importante du canton, immeuble avec café — hôtel et petit domaine. L'établissement est très bien situé au bord d'une route cantonale, sur un passage fréquenté; il comprend grand café, salle à manger, chambres à coucher, salle pour sociétés, jeu de quilles, grand jardin potager, jardin ombragé avec promenade, beau verger, poulailler, etc. Belle occasion pour personne connaissant la partie. Pour tenir la terre, il y a, à part, grange et écurie. Les terres seraient facilement louées. Tous renseignements à disposition.

Banque REICHLÉN & Co, Bulle.

**Domaine à louer**

par voie de soumission, d'une contenance de 23 poses, excellent terrain, bâtiment neuf, monte-charge, vidange à purin, eau et lumière. Entrée en jouissance à convenir. — Pour voir et faire les offres, jusqu'au 8 octobre 1932, s'adresser au propriétaire Eug. Chavallaz, à Ecuivillens. 14355

Homme dans la trentaine, sérieux, parlant allemand et français, bon chauffeur, ayant grande expérience, demande place comme

**MAGASINIER ou GÉRANT**

Peut fournir caution. Association pas exclue. Faire offres sous chiffres P 41163 F, à Publicitas, Fribourg.

**LITS D'ENFANTS**

ponsettes de chambre, chaises pour enfants, pares.

Grand choix. 2-14

Se recommande: Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

**Le rendement lumineux, c'est le signe de la qualité.**



A cela, vous reconnaîtrez la lampe de choix. Ce qui vous conviendra, ce n'est pas la lampe dite « bon marché ». C'est la lampe qui, pour une consommation donnée, vous fournira un fort rendement lumineux. Avec une lampe de cette qualité, vous en aurez vraiment pour votre argent. Or, depuis des dizaines d'années, la lampe Osram est connue comme une lampe de qualité. Ecartez tous les doutes en achetant la lampe Osram; elle n'est pas la « meilleur marché » à l'achat, mais bien la « meilleur marché » à l'usage.

On trouve les lampes Osram dans les magasins d'électricité.

# OSRAM

La moitié de toutes les lampes produites en Suisse sortent de la Fabrique des lampes Osram à Winterthour.

**DOCTEUR C. MÄNDLY**

médecin-spécialiste en

**chirurgie ABSENT**

pour service militaire.

Mlle A. FRIEDEN

**PÉDICURE**

**DIPLOMÉE**

24, rue de Lausanne

**DE RETOUR**

**ON DEMANDE**

**FILLE**

jeune et modeste, pour aider au ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre le service et le bon allemand. — Offres avec indication de l'âge et photo, à Alpenkurhaus, Schrina ob. Wallenstadt. 37083 Lz

On demande, pour une jeune fille de 18 ans, une place de

**rassujettie**

chez une bonne couturière. S'adr. sous P 14392 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**

pour le 25 juillet 1933 plusieurs appartements de 2, 3 et 4 chambres. Central. Boiler. Chambre de bain. Quartier des Places. Bien exposés. S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14410 F.

**18 poses**

premier choix, à vendre, habitation de 2 appartements de 4 chambres, cuisine, grange à pont, 2 écuries, battoir, scie à ruban, etc. Gros rapport. Prix à discuter. Situation magnifique. 15-53

S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.

**Appartements**

modernes de 3, 4, 5 chambres: Fr. 80.—, 90.—, 110.—, 125.—, 150.—, 200.—. Magasins, villas et maisons à vendre. 41170

S'adresser: Bureau des locations Python-Page.

**ÉTUDIANTS et ÉTUDIANTES**

trouveront au Restaurant Daheim, Route Neuve, 6 à Fribourg, une bonne et saine pension, à des prix très modérés. Déjeuners — Dîners — Soupers

**PENSION à la JOURNÉE**

à partir de Fr. 3,50

Descentes de lit

**Couvertures laine, jetées de divans**

chez Fr. Bopp, maison d'ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone. 7.63.

**Agrandissement de l'église de Saint-Ours**

La paroisse de Saint-Ours met en soumission les travaux de maçonnerie et terrassements, charpente, couverture, ferblanterie et chauffage à air chaud. Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et formulaires de soumission dès **lundi 26 septembre**. Les soumissions portant la suscription: « Soumission pour l'église de Saint-Ours » devront être remises sous pli cacheté au bureau de l'architecte soussigné jusqu'au **lundi 10 octobre, à 12 heures**.

**AUGUSTIN GENOUD,** architecte diplômé S.I.A. B.S.A. F.A.S. Pérolles, 91, Fribourg.

**NETTOYAGE**

**TEINTURE**

**Teinturerie GINGINS**

rue de Lausanne, 17

**FRIBOURG**

OUVERTURE LE 26 SEPTEMBRE

Téléphone 4.23

On prend et porte à domicile

**M. L. Herking**

Une des grandes figures du catholicisme suisse

« UN PRÊTRE GENEVOIS »

**L'abbé Carry**

1853-1912

Prix: Fr. 3.50

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

**FRIBOURG**

**Dr Glasson ABSENT**

reprendra ses consultations, le 10 octobre.

**DOCTEUR Ryncki DE RETOUR**

Représentant

est demandé pour machines à coudre de première marque, Fortes commissions

Offres par écrit sous chiffres P 14306 F, à Publicitas, Fribourg.

**FERMIER**

demande à louer domaine de 15 à 25 poses, si possible attenantes, près d'une gare, pour fév. 1933. Paiement assuré. S'adresser par écrit sous chiffres P 14319 F, à Publicitas, Fribourg.

**LIQUIDATION TOTALE**

**Paul LUSCHER**

Rue de Lausanne, 39

**FRIBOURG 14158**

50 % de rabais sur les dentelles, coton, ceintures, colliers, tresses, cordons, franges, fleurs, boutons, boucles, fermoirs, bas, châles, passementeries.

**LOCAUX A LOUER**

Disponibles selon entente, grands locaux pour magasins, dépôts; caves desservies par monte-charge. Pour visiter, s'adresser: rue du Temple, 5, au bureau. 14411

**Ruf**

**Comptabilité**

le progrès constant

Comptabilité Ruf S. A. Lausanne, r. Pichard, 13. Zurich, Löwenstrasse, 19.